

la tribune

La Prade: "une erreur" de \$360 millions? (p.6)
Rapatriment: tentative de consensus élargi (p.D-6)

Forum

Finance
Informations générales
Arts et divertissements

"Un accord qui protège très bien les intérêts des E.-U."



Charles Jones, un des otages libérés d'Iran, a été accueilli à bras ouverts par les membres de sa famille lors d'une des nombreuses scènes émouvantes qui se sont déroulées hier à l'aéroport militaire Andrews, au Maryland.

Bruce Laingen, ex-otage

WEST POINT, N.Y. (AP) — Le diplomate de rang le plus élevé parmi les 52 ex-otages de Téhéran, M. Bruce Laingen, qui présidait mardi leur première conférence de presse, a affirmé que l'accord qui a permis leur libération ne nuit pas à l'honneur des Etats-Unis.

Cet accord, a dit celui qui était en novembre 1979 le chargé d'affaires américain à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, "ne nuit pas au principe" de ne pas négocier avec des terroristes. Il s'agit d'un "accord qui protège très bien les intérêts des Etats-Unis". Il a ainsi fait remarquer que l'Iran n'a reçu qu'une partie seulement des biens iraniens qui furent bloqués dans les banques iraniennes au moment de la prise d'otages.

Un autre diplomate, M. Victor Tomseth, a fait remarquer pour sa part qu'il y a toujours des négociations, d'une manière ou d'une autre, lorsqu'il y a prise d'otages.

Sur les 52 ex-otages, 41 participaient mardi à cette conférence de presse, qui précédait de quelques heures la réception officielle dont ils ont fait l'objet à Washington de la part du président Ronald Reagan et de quelque 6.000 dignitaires.

La conférence de presse a débuté par un hommage aux huit militaires qui ont trouvé la mort lors de l'opération de secours avortée d'avril der-

nier. "Ils ont donné leur vie sur le front", a déclaré M. Bruce Laingen, qui présidait cette conférence de presse.

Il a ajouté que les journalistes avaient affaire à 52 "Américains fiers, libres et heureux" dont les familles ont fait preuve durant les 444 jours de captivité de "noblesse et de courage". M. Laingen a ensuite rendu hommage "à tous nos compatriotes pour la magnificence de leur soutien".

Evoquant leur libération, M. Laingen a parlé de l'aéroport d'Alger, le "moment de plus émouvant", à l'aéroport d'Alger, où les otages se sont retrouvés pour la première fois ensemble, se donnant de grands coups dans le dos.

Kevin Hermening, un marin dont la mère était venue le voir à Téhéran malgré les objections du gouvernement, a déclaré que ses gardiens n'ont pas modifié ses conditions de détention après cette visite. "Evidemment, j'étais heureux de la voir".



Ce furent les grandes retrouvailles pour l'ex-otage Jerry Plotkin et sa mère Florence, hier, à l'aéroport militaire Andrews, dans l'Etat du Maryland. Plotkin, un Californien, est un homme d'affaires qui était en visite en Iran lorsque les otages ont été séquestrés en novembre 1979.

MacGuigan repousse une proposition iranienne pour la reprise des relations diplomatiques entre le Canada et l'Iran

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a repoussé hier une proposition iranienne pour une reprise des relations diplomatiques entre le Canada et l'Iran.

"Ce n'est pas une de nos priorités", s'est contenté de dire le ministre MacGuigan au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à sa sortie de la Chambre des Communes.

Dans un premier temps, a rappelé M. MacGuigan, le gouvernement étudiera la possibilité de lever les sanctions économiques imposées à l'Iran à la suite de la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran le 4 novembre 1979. Par la suite, l'envoi de diplomates sera envisagé si l'Iran consent à garantir leur sécurité.

M. MacGuigan a révélé en outre qu'il avait enten-

du parler de la proposition iranienne, formulée par le ministre des Affaires exécutives, M. Behzad Nabavi, mais qu'il n'avait cependant reçu aucune demande officielle.

Le ministre Nabavi a évoqué la possibilité d'une reprise des relations canado-iraniennes aux cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier à Téhéran. Il a cependant assorti son offre de trois conditions que le Canada devra s'engager à respecter.

Premièrement, le gouvernement canadien doit promettre de ne plus enlever personne, de ne plus transférer personne clandestinement et de ne plus se livrer à de l'espionnage en territoire iranien. Selon l'adjoint du ministre Nabavi, M. Ahmad Azizi, "le Canada ne doit plus aider les espions".



Bruce Laingen, ancien chargé d'affaires à l'ambassade américaine de Téhéran, salue l'Amérique au terme de la conférence de presse télévisée que des ex-otages ont donnée hier à West Point, avant de mettre le cap vers Washington où ils ont rencontré le président Reagan.

Ken Taylor se souvient

NEW YORK (PC) — Ken Taylor conserver un vif souvenir du dimanche lors duquel un bulletin de nouvelles radiophoniques en langue farsi lui apprenait que l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran était assiégée.

Taylor était ambassadeur du Canada à Téhéran en ce 4 novembre 1979. Moins de trois mois plus tard, il quittait ce pays en compagnie de six Américains qu'il aida à fuir grâce à des passeports canadiens.

"En ce jour fatidique, notre pensée, à tous, était qu'il ne s'agissait-là que d'une reprise de la Saint-Valentin 1979, quand l'ambassade fut capturée par la foule puis reprise par les Gardiens de la révolution, dans l'après-midi, qui remirent alors les clefs des lieux à l'ambassadeur William Sullivan", d'affirmer Taylor lors d'une interview dans son bureau du consulat général canadien à New York.

Le 4 octobre 1979, personne ne put se rendre près

de l'ambassade pour évaluer la situation. Des barricades interdisaient toutes les approches et l'ambassadeur Sullivan lui-même était aux Etats-Unis.

Le lendemain, les journaux de Téhéran publièrent des photos des diplomates américains, mains liés et yeux bandés.

"Nous commençons alors à réviser notre opinion mais nous demeurions persuadés que l'affaire se tasserait bientôt et que les Iraniens — en l'absence de toute autorité pouvant reprendre l'ambassade de force pour la remettre aux mains des Américains — ne désiraient que se livrer à un coup d'éclat."

Le mercredi 6 novembre, l'ambassade russe à Téhéran organisait une réception pour commémorer le 73ème anniversaire de la Révolution bolchévique. Les diplomates y assistèrent nombreux, ainsi que de nombreux représentants du gouvernement iranien, y compris des ministres.



Donald Cooke, un ex-otage résidant à Memphis, au Tennessee, a été transporté en héros sur les épaules de quelques-uns des membres de sa famille, hier, à son arrivée à l'aéroport militaire Andrews, au Maryland.

NOTRE PAYS, C'EST L'HIVER...

Préparez donc votre voiture à passer à travers sans pépins et profitez des offres d'hiver des pros d'Esso. Vous le savez, les pros d'Esso connaissent les voitures à fond et leur travail, leurs produits sont de qualité hors pair. Notre pays, c'est l'hiver et les pros d'Esso vous aideront à l'affronter.

<h3>VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DE LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE</h3> <p>Cette offre comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion des problèmes de fonctionnement avec le client • Examen de l'état et du niveau d'huile • Détection visuelle des fuites d'huile à l'extérieur de la boîte • Inspection du support arrière de la boîte • Vidange de la transmission et dépose du carter • Pose d'une nouvelle crépine • Nettoyage du carter et pose d'un nouveau joint • Inspection et graissage de la tringlerie de la transmission • Remplissage de la transmission au moyen du fluide recommandé • Jusqu'à quatre litres de fluide. <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">18⁸⁸</p> <p style="font-size: 0.8em;">ou moins la plupart des voitures</p> <p style="font-size: 0.7em;">Filtre exclu.</p> <p style="font-size: 0.6em;">CES OFFRES SONT VALABLES DU 12 JANVIER AU 6 FÉVRIER 1981.</p>	<h3>MISE AU POINT DE L'ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE</h3> <p>Cette offre comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse initiale du système d'allumage • Essai et nettoyage des câbles et cosses de la batterie • Pose de bougies neuves • Vérification de la compression • Vérification du câble H.T. du chapeau d'allumeur, de la bobine et du circuit primaire • Vérification du fonctionnement de la soupape de recyclage des gaz de carter • Vérification et graissage du volet de réchauffeur • Vérification du bon fonctionnement de la pompe et du filtre à essence • Vérification de la cartouche du filtre à air • Vérification et réglage de l'avance à l'allumage • Vérification et dosage de la mixture de ralenti • Analyse finale du système d'allumage. <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">29⁸⁸</p> <p style="font-size: 0.8em;">4 cylindres-</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">34⁸⁸</p> <p style="font-size: 0.8em;">6 cylindres-</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">40⁸⁸</p> <p style="font-size: 0.8em;">8 cylindres-</p> <p style="font-size: 0.7em;">ou moins la plupart des voitures</p>	<h3>GRAISSAGE ET VIDANGE D'HUILE</h3> <p>Cette offre comprend le graissage du châssis, jusqu'à 5 litres d'huile moteur Esso Extra et un nouveau filtre.</p> <p style="font-size: 3em; font-weight: bold;">12⁸⁸</p> <p style="font-size: 0.8em;">ou moins la plupart des voitures</p> <p style="font-size: 0.7em;">Travail garanti 3 mois ou 6 400 kilomètres, au premier des deux termes atteint. Comme ces offres s'appliquent à la plupart des voitures, les prix et tarifs sont en vigueur chez les détaillants du groupe des pros d'Esso. Vous pouvez utiliser votre carte de crédit Esso. Les stations Esso acceptent généralement les cartes Visa et Master Charge.</p>
--	--	---

Les pros d'Esso

DEPOSITAIRES

GALT ESSO SERVICE <small>1060 ouest, rue Galt, Sherbrooke</small> 569-5797	SEVIGNY ESSO SERVICE <small>381 est, rue King, Sherbrooke</small> 569-5211	LEVEILLE ESSO <small>126, Principale nord Windsor, P.Q.</small> 845-3977	SERVICE C & R JACQUES INC. <small>87 est, rue Principale, Coaticook</small> 849-2422	BOUDREAU ESSO <small>Boul. Bourque, Deauville</small> 864-4101
MAGOG ESSO SERVICE <small>719, rue Principale, Magog</small> 843-5150		STATION SERVICE D. GAGNE INC. <small>1695, B. St-Joseph, Drummondville</small> 472-5683		

La page éditoriale

La cohabitation à l'école Sacré-Coeur

Il peut sembler difficile à qui n'est pas directement concerné par le problème de juger de la validité des plaintes des parents des élèves des classes régulières de l'école Sacré-Coeur de Sherbrooke qui croient leurs enfants victimes d'une discrimination entretenue par le caractère ambivalent de l'institution. Il est par contre facile d'imaginer que la cohabitation de classes d'art, réservées à des enfants qui peuvent mener de front des études musicales et leurs études régulières, et de classes régulières qui reçoivent les enfants du quartier, peut avoir préparé le terrain propice à l'éclosion d'une forme de ségrégation aussi involontaire que presque inévitable.

Et cette discrimination qui couvait sous la résignation des parents ou l'indifférence de tous et chacun est soudainement devenue très palpable quand il s'est agi pour la direction de l'institution et le corps professoral d'identifier les besoins que comblerait une subvention de 1 500 \$ que peut consentir la Commission scolaire catholique de Sherbrooke aux écoles relevant de sa juridiction pour leur permettre, en quelque sorte, d'affirmer leur personnalité, en affichant mieux leurs "couleurs locales". La direction de l'école Sacré-Coeur et le corps professoral, appuyés par le comité d'école composé en majorité de parents de l'école d'art et, pour l'occasion du vote, amputé des deux seuls représentants des parents des élèves de l'école régulière, ont alors oublié le caractère d'ambivalence de l'établissement et moussé un projet qui privilégiait la seule école d'art. Cet accroc à l'équité allait mettre le feu aux poudres. Dans un premier temps, la Commission scolaire catho-

que de Sherbrooke allait refuser le projet puis se raviser à la suggestion du commissaire Guy Stringer et proposer aux parents des élèves de l'école régulière de penser un projet qui entraînerait l'octroi d'une autre subvention de 1 500 \$. Le schisme était dès lors consacré.

Les parents des enfants du quartier réclament maintenant à cor et à cri l'instauration de deux écoles tout à fait distinctes à l'intérieur du même édifice. Le fossé qu'ils voyaient depuis six ans se creuser sans trop réagir, puis, qu'ils ont voulu combler, ils veulent maintenant l'élargir. Dans les circonstances, il n'est pas sûr qu'ils aient tort. Qu'y peuvent-ils? Personne, ni eux ni les autres, n'ont voulu corriger les premières défaillances de ce système quelque peu boiteux qui encourage la co-existence de deux finalités de par trop opposées. Sans des efforts d'adaptation de part et d'autre, sans de fréquentes remises en question, la cohabitation de classes d'art et de classe régulières ne peut être viable.

Des questions surgissent: les parents des élèves du quartier se sont-ils intéressés à temps à la vie de l'école? stimulés par le succès évident des classes d'art, les autorités ont-elles inconsciemment négligé leur autre clientèle?

Et puis qu'on s'astreigne même à en surveiller l'évolution de très près, ce type de cohabitation est-il réalisable ou souhaitable? Ne risque-t-il pas à coup sûr de favoriser l'apparition d'un certain élitisme de mauvais aloi ou d'encourager la discrimination?

Jacques Lafontaine



OPINION DES LECTEURS

Qui servez-vous, M. Pelletier, Trudeau ou vos commettants?

M. Irénée Pelletier
Député Fédéral
Circonscription
de Sherbrooke

Vint ensuite la période référendaire et le vote du 20 mai, ou encore une fois, on se garda bien de discuter constitution, préférant s'en tenir à de belles et générales promesses de fédéralisme renouvelé. Au lendemain du référendum on était déjà prêt pour régler le cas du Québec une fois pour toutes.

Pourtant si chacun peut tirer de nombreuses interprétations de ces deux événements, je doute que quiconque puisse y voir un mandat pour nier à nos gouvernements provinciaux leur légitimité et pour tenter de les dépouiller des pouvoirs qui leur ont été dévolus dans la constitution.

Car en effet qu'importe-t-il si l'essence même de cette constitution repose sur le partage des pouvoirs, qu'importe la constitution d'un pays devant la reconnaissance que l'on doit à celui qui nous a redonné le pouvoir.

d'en avoir une, vous et vos collègues endossiez la sienne, soit encore. Qu'importe vous la défendiez rien de plus normal. Mais vous me permettez de vous rappeler humblement que si vous siégez au Parlement, ce n'est point à titre de représentant de M. Trudeau mais bien à celui de représentant de la population de la circonscription de Sherbrooke.

A la suite d'une campagne électorale particulièrement terne, qui au Québec s'est limitée à l'exploitation des maladroites du parti conservateur, le parti auquel vous appartenez fut reporté au pouvoir.

Que la très grande majorité des citoyens ait exprimé un désir réel pour le Québec d'obtenir un traitement plus équitable dans le pacte confédératif, soit en votant oui ou encore selon les termes des tenants du non en exprimant un non qui se voulait un oui, cela importait peu, c'était l'occasion rêvée d'en finir.

C'est pourtant ce que sans vergogne aucune votre parti a décidé de faire. Je dis bien votre parti, car il s'agit ici de la démarche d'un parti et non de celle d'un gouvernement. Votre chef vous a renié son pouvoir qui vous avait échappé mais il y a mis un prix, une obéissance totale et inconditionnelle.

Quelle importance que votre parti ait réussi à transformer en manoeuvre douteuse et partisane un débat fondamental sur ce que se veut et se vaudra la société dans laquelle nous vivons. Si ce qui aurait dû être un forum où se seraient rencontrés les divers courants de notre société s'est transformé en un simulacre de mauvais goût ou la discussion et l'ouverture d'esprit ont cédé la place aux directives partisanes, vous me direz sans doute que ce n'est pas ça qui est important.

Il est possible que vous en soyez encore politiquement à l'époque moyenâgeuse du tyranneau éclairé qui sait ce qu'il faut à son bon peuple, mais je doute qu'il en soit ainsi pour l'ensemble des Québécois. Je vous suggérerais donc d'agir avec un peu plus de respect envers vos commettants et envers le rôle de député en refusant de vous associer plus longtemps à une démarche qui chaque jour devient un peu moins démocratique.

Guy Achim
Sherbrooke

La famille et la consommation

A l'occasion d'une récente réunion générale, les membres du mouvement Renouveau chrétien ont eu le privilège d'avoir M. Michel Marengo comme conférencier invité.

La réflexion qui a d'abord porté sur le fonctionnement et l'organisation de la société nord-américaine a fait naître plusieurs inquiétudes.

Que suscite cette publicité intempête et envahissante qui assaille autant ceux qui sont sans argent que ceux qui ont les moyens de se procurer cette surabondance de biens?

Cette sollicitation incessante ne provoque-t-elle pas chez les économiquement faibles, de l'amertume et de la révolte, causant ainsi

une plus grande détérioration sociale?

Où mène l'instabilité du régime dans lequel nous vivons avec son augmentation constante de biens à consommer?

Que faire au sujet des inégalités que crée un système fondé sur la compétition et le mérite?

La réflexion s'est tournée ensuite sur Jésus et son temps. Après un court regard sur les gens bien et les parias de la société juive, le groupe s'est interrogé sur l'attitude de Jésus et sur son action devant cette réalité sociale.

A la fin de ce cheminement, quelques constatations troublantes pour la famille d'aujourd'hui sont ressorties: a) la famille vit

des changements de structure qui modifient de plus en plus la relation parent-enfant; b) le ou les parents doivent composer avec une situation sociale complexe où il est difficile de trouver la juste mesure; c) la famille semble emprisonnée dans un cercle vicieux sans issue.

A la fin de notre rencontre, nous avons convenu que nous n'avions rien résolu mais nous avons toutefois pris conscience que l'exposé de M. Marengo avait favorisé une remise en question qui nous aidera certainement à réagir d'une façon plus positive au problème de la consommation à outrance.

Renouveau chrétien
Sherbrooke

Que votre chef ait une vision personnelle du Canada et même de la place que devrait, selon lui, y tenir le Québec, soit. Qu'à défaut

Education sexuelle: retour aux années noires

Face à cette contestation du programme d'éducation sexuelle, il est à se demander si les parents sont heureux de vivre leur sexualité. Le chanoine Larouche, avec sa façon de voir la chose, nous ramène dans les années noires où seule la religion était la vérité. Le démon, la déchéance se confond avec la sexualité. Pourtant, Dieu la créa avec l'homme et l'homme à son image. Chanoine Larouche, vous êtes né de parents qui ont eu des relations sexuelles et s'espère qu'ils l'ont fait en ne pensant pas seulement à la procréation. Car dans la vie sexuelle, la procréation est un élément tandis que la sexualité est un tout qu'on le veuille ou pas. Chacun a le droit de la vivre à sa façon. Le seul juge en cette matière est l'individu.

Pour ce qui est du "ralliement des parents", ce sont les mêmes qui ont contesté les valeurs religieuses dans les années 60. Maintenant, ils veulent nous servir une leçon de chrétienté à rabais. Si vous êtes déçus de votre vie sexuelle, il n'en tient qu'à vous de la changer. Votre déception ne doit pas se refléter sur vos enfants et les miens. Je suis pour une éducation sexuelle enseignée avec compétence et contre l'éducation sexuelle de la rue. Combien de parents l'enseignement à leurs enfants? Il est difficile d'enseigner ce que l'on ne peut vivre d'une façon saine. Cessons de jouer à l'autruche. Nos enfants ne connaissent rien de leur vie sexuelle. On ne leur enseigne que tabous et frustrations.

Je demande aux commissaires de faire la part des choses entre ce qui est majoritaire et minoritaire. Le ralliement des parents est minoritaire.

Richard Fontaine
Fleurimont

Mordant mais vrai

Il ne faudrait pas penser qu'il n'y a que des coquilles dans les pages de notre éditorial, section réservée aux gens qui désirent s'exprimer. Il y a aussi des perles et des superbes; ainsi, dans La Tribune du 16 janvier, quelle vision pleine de hantise n'a-t-on pas trouvée dans les tyroliennes nostalgiques des huards chantant le lever de l'astre lumineux dans les brumes des grands lacs du Nord. Heureux chasseurs à qui la béatitude de belles aventures est permise.

Et si je ne reproche pas

G.M.

ANALYSE

L'accord Téhéran-Washington sera-t-il respecté?

Par Barry Schweid

WASHINGTON (AP) — L'accord avec l'Iran donne au gouvernement de Ronald Reagan sa première chance de manifester qu'il entend mener la politique internationale d'une poigne ferme.

C'est surtout pour cette raison que l'accord qui a permis la libération des 52 otages est actuellement l'objet d'un "examen intensif" bien qu'il fasse peu de doute que l'administration finira par en accepter les termes.

L'administration Reagan entend néanmoins faire savoir au monde qu'une nouvelle équipe est au pouvoir à Washington, et qu'elle se montrera dure devant un nouvel acte de terrorisme. La décision du président de procéder à "un examen intensif" de l'accord peut amener à se poser des questions sur les engagements américains en général. Elle avive également les inquiétudes que l'on éprouve à l'égard des trois Américains — Cynthia Dwyers, Mohi Sobhani et Zia Nassry — détenus en Iran, ainsi que pour d'autres occidentaux qui sont en Iran.

L'accord a été critiqué. Le "Wall Street Journal" a écrit qu'il a "la même valeur morale qu'un accord conclu avec un ravisseur, c'est-à-dire aucune".

NEGOCIATIONS

Au fur et à mesure que sera mieux connue la vie qu'ont eue les otages, les critiques vont probablement s'accroître. Comme on lui demandait s'il serait plus difficile d'honorer l'accord, maintenant que l'on sait que les otages ont été maltraités, le porte-parole du département d'Etat, William Dyess, a répondu sèchement: "Cela n'arrangera certainement pas les choses."

Après avoir parlé aux Américains libérés, l'ex-président Carter,

mercredi à Wiesbaden, avait accusé les Iraniens d'actes de barbarisme, tout comme son successeur avant son entrée à la Maison-Blanche.

Behzad Nabavi, qui menait la négociation pour les Iraniens, a répondu: "En lançant de telles accusations sans aucun fondement, Carter et ses successeurs aimeraient remettre en cause l'accord. Si les Etats-Unis agissaient ainsi, cela signifierait alors que le gouvernement américain, malgré tous ses engagements, ne respecte ni ses lois nationales ni les lois internationales."

Dans une interview donnée à l'agence iranienne Pars, il a précisé qu'il existe des enregistrements vidéo dans lesquels les otages ont affirmé avoir été bien traités et ne se plaignaient pas: "Nous savions que certains otages étaient ingrats et ne comprenaient pas le sens de la bonté."

L'accord qui est intervenu n'a pas été une surprise pour le président Reagan, son secrétaire d'Etat Alexander Haig et les autres personnalités de l'administration.

L'équipe de transition du président Reagan a été tenue informée des éléments principaux de la négociation, alors que les négociateurs de Carter élaboraient l'accord. Pourquoi alors soulever des questions maintenant?

Selon le porte-parole du département d'Etat, certains détails de l'accord n'avaient pas été communiqués aux collaborateurs du nouveau président dans la précipitation pour conclure et, comme on lui demandait de préciser quelles parties de l'accord troublent la nouvelle administration, il a répondu: "En réalité, le fait de réexaminer l'accord consiste à découvrir ce qu'il contient, quelles obligations ont dû être assumées au nom des Etats-Unis."

Sans aucun doute, aucune des principales dispositions ne sera dénoncée après cet examen. En fait, le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, a déclaré qu'il s'attend à ce que l'accord soit finalement respecté.

Mon exposition "Epouse d'arbre"

A la direction de la bibliothèque municipale de Sherbrooke, aux gens généreux qui se sont déplacés, je vous dis merci du fond du coeur pour votre estime.

Ensemble, c'est été profitable et agréable de composer avec les paramètres de ces 41 tableaux. L'oeuvre est plus méditative, sans lui enlever l'élément imaginaire. Elle est peut-être l'apanage des initiés mais tous peuvent y puiser une réflexion.

Il est facile d'interpréter le plus visuel qui arrive comme une pause regard pour ensuite mieux escamoter le plus difficile. Ce

que l'on ne comprend pas, on n'en parle pas.

Les clichés tout partie du plus court chemin. Ils sont venus car il en faut autant pour engager le mystère laborieux pour l'artiste qui ne veut pas être qualifié d'hermétique et approche son public avec amour fraternel. La critique fait aussi appel aux clichés serviteurs efficaces du tout fait. Après étonnement, j'ai apprécié le mot naïveté. Il est synonyme de pureté, d'esprit d'enfance, de la simplicité et surtout, du dépassement de l'analyse compliquée de l'homme. Il est sans détour. Il re-

joint le monde de la nature du divin de l'amour, désintéressé et de la délicatesse. Il est la genèse du coeur.

Il est plus au-dehors qu'au-dedans. N'est pas si naïf que celui qui le parait. Attention, si tu es qualifié une fois, tu es étiqueté tout le temps.

Chaque chose viendra en son temps. L'encadrement officiel comme les autres oeuvres et recueils de poésie.

Encore merci à tous ceux et celles qui m'ont aimé et qui ont aimé mon exposition.

Estelle Olivier

SONDAGE GALLUP

La montée du prix des aliments excède-t-elle la montée des salaires?

Trois Canadiens sur quatre pensent que le prix des aliments a grimpé plus rapidement que les salaires au cours de 1980.

Même si la plupart des Canadiens dans toutes les parties du pays émettent cette opinion, il existe des nuances dans leur façon de

l'exprimer. Ainsi, en Colombie-Britannique et dans les provinces des Prairies, tout juste un peu plus que les deux-tiers des habitants estiment que si le coût des aliments a augmenté plus vite que les salaires, la différence entre les deux est moins importante qu'en 1979. Dans les provinces maritimes et au Québec,

plus de 8 Canadiens sur 10 pensent de même.

Gallup a posé la question suivante à 1050 Canadiens d'âge adulte:

"Croyez-vous que les salaires ont grimpé plus vite, moins vite ou au même rythme que le prix des aliments au cours de 1980?"

	Plus vite	Même rythme	Moins vite	Ne savent pas
Canada	5%	16%	75%	4%
Maritimes	2%	11%	83%	4%
Québec	2%	12%	82%	4%
Ontario	5%	18%	73%	5%
Prairies	7%	21%	68%	5%
C.-B.	11%	17%	69%	3%

Avis à nos lecteurs
La Tribune publie comme service à ses lecteurs ses opinions que ceux-ci lui font parvenir sur des sujets d'actualité ou d'intérêt public. Les lettres doivent être signées et porter l'adresse et le numéro de téléphone du signataire. Nous acceptons les pseudonymes à la condition que les correspondants se soient identifiés clairement auprès du directeur de la page éditoriale. Les lettres ne doivent pas être trop longues et nous nous réservons le droit de les publier en tout ou en partie.
Le rédacteur en chef

DOCUMENT

Les services psycho-sociaux

Dans le cadre de la vocation du C.S.S.E., les services psycho-sociaux se définissent comme suit:

a) des services de consultation pour les personnes aux prises avec des problèmes de fonctionnement, que ce soit au niveau

-des relations parentales
-des relations conjugales
-des relations familiales
-ou même sur une base personnelle que ce soit associé à des problèmes d'alcoolisme, problèmes de santé physique ou mentale, violence, vieillissement, séparation ou divorce, infractions à la loi ou autres.

Reconnaissant que ces problèmes de fonctionnement sont le résultat de multiples facteurs, le personnel offrant des services de consultation tente d'identifier ces multiples facteurs et d'agir sur eux avec les concours des personnes impliquées.

b) des services de protection
-pour les jeunes mis en danger par leur environnement ou mettant eux-mêmes en danger leur environnement

-pour des adultes nécessitant une aide externe tel le soutien d'une famille d'accueil ou encore celui d'un centre d'accueil.

c) des services d'éducation et d'information au niveau de nos services d'accueil et des services sociaux scolaires

d) des services d'orientation vers des ressources existantes

Le C.S.S.E. se reconnaît aussi des fonctions de développement des ressources, de coordination régionale telle l'admission des jeunes et des adultes en centre d'accueil, et de critique social. C'est d'ailleurs dans cette dernière fonction que s'inscrit le colloque.

PROBLEMATIQUE

Au cours des deux dernières années, le C.S.S.E. a été amené à s'interroger sur les clientèles qu'il devait desservir compte tenu des politiques gouvernementales en matière d'orientation des services sociaux et de leur financement. Non seulement s'est-il interrogé mais il a été amené à réduire ses services à certaines clientèles et à offrir ses services à certains groupes prioritairement tout en revisant son fonctionnement interne et ses pratiques professionnelles afin d'accroître son efficacité.

La loi sur les Services de santé et des services sociaux (chap. 48) avait pourtant décrété en 1972 les services sociaux comme une responsabilité de l'Etat et aboli les services sociaux privés. Les services sociaux étaient devenus un droit pour tous sans discrimination, pour le riche comme pour le pauvre, pour l'homme comme pour la femme, peu importe la race et le milieu de vie.

Plus près de nous le projet de loi sur la protection de la jeunesse (loi 24) accordait des services à tous les enfants dont la sécurité et le développement sont compromis.

Que dire de la loi (loi 9) assurant l'exercice des droits des personnes handicapées quant aux services psycho-sociaux dont elles ont besoin?

Ne devrions-nous pas reconnaître que ces lois ont émis non pas des droits mais de grands principes, des vœux, puisque de fait, les ressources sont insuffisantes pour actualiser les droits reconnus dans ces lois.

Acceptons-nous que nos gouvernements passent des lois qui n'ont de valeur que leurs intentions et qui ont pour effet de donner l'illusion d'offrir une réponse à des besoins pressants alors qu'en réalité le peu d'investissement empêche une véritable réponse à des besoins reconnus comme fondamentaux. Existe-t-il une autre province au Canada où on se permet une liste d'attente dans les services de protection de la jeunesse?

D'une part, nous devons nous interroger à savoir si nous acceptons ce fait. L'Etat devrait-il assurer à tous des services psycho-sociaux dont ils ont besoin au même titre que dans le domaine de la santé et de l'éducation? Si oui, il faut exiger une réorganisation des priorités gouvernementales! Sinon, il faut préciser vers qui doivent être orientés les services psycho-sociaux offerts par les établissements du réseau des affaires sociales et exiger de l'Etat qu'il précise qui est le sujet de droit que sont les groupes devant recevoir les services de l'Etat.

Pour le C.S.S.E., il est évident que les politiques gouvernementales actuelles ten-

dent à diminuer les services offerts. L'exemple typique est d'une part, de restreindre le développement des services et d'autre part, de les réduire en n'indexant pas totalement les budgets des établissements, ou encore en ne prévoyant pas de remplacement du personnel pendant les vacances ou à l'occasion des nouveaux congés tels que ceux accordés par la nouvelle convention collective.

Déjà le C.S.S.E. n'offre plus de services aux couples sans enfants, à de nombreux célibataires en difficultés.

Le C.S.S.E. fonctionne avec une liste d'attente dans le domaine de la protection de la jeunesse, de la consultation aux familles, contribue de façon insatisfaisante au retour des enfants dans leur famille après un séjour en centre d'accueil; il ne répond pas aux besoins dans les milieux hospitaliers; dans le domaine de l'alcoolisme, les services sont fort limités dans la région comme dans le reste de la province.

Quant aux services aux personnes handicapées physiques, ils sont à peu près inexistantes au C.S.S.E.

Quelle doit être l'orientation du C.S.S.E. en matière de services psycho-sociaux à la clientèle? Aller vers les clientèles les plus en besoin de protection et les plus démunies? Choisir certains secteurs d'activités et en délaiss...

OBJECTIFS

Face à la problématique brièvement présentée ci-haut, le C.S.S.E. désire inviter les professionnels de la santé et des services sociaux, les organismes publics et privés, les établissements et les divers groupes socio-économiques, la population, à faire une réflexion sur les services psycho-sociaux dont il a la responsabilité à savoir s'il s'agit là d'un besoin ou d'un luxe -d'un droit ou d'un privilège -pour tous ou pour quelques-uns.

Plus précisément le C.S.S.E. désire

1) faire connaître à la population et aux autres établissements du réseau ses choix de service, ce qui motive ces choix et l'ordre de grandeur de ces services.

2) consulter la population et les établissements du réseau des affaires sociales

-sur l'adéquation de ses services en regard des besoins que ceux-ci identifient;

-sur l'orientation que ceux-ci privilégient dans le développement des services en regard de certaines problématiques.

Jean-Pierre Duplantie
Directeur général
CSSE

OPINION DES AUTRES

Un nouveau programme d'éducation sexuelle

Le ministère de l'Éducation du Québec a en main un autre projet d'éducation sexuelle pour ses écoles. Et, encore une fois, il faut s'y attendre, il va susciter réactions et même affrontements. Déjà, même si peu de gens ont lu le document, même si les résumés des journaux sont trop succincts pour qu'on puisse porter un jugement valable, même si tout le monde, ou presque, affirme accepter le principe d'une telle éducation à l'école, il s'en trouve plusieurs pour s'opposer au programme en question.

Le document de travail du ministère reconnaît avec justesse qu'un tel programme ne peut que servir de complément à l'éducation reçue dans la famille. C'est là un premier problème: bien des parents ont démissionné de leurs responsabilités face à la réalité sexuelle de leurs enfants. Ce sont souvent ceux-là, d'ailleurs, qui expriment les plus grandes réticences devant les programmes scolaires.

D'autres envisagent la sexualité comme source de tous les péchés, comme une dimension négative de la vie, avec laquelle il faut bien composer mais qu'il vaudrait mieux tenter d'éviter. Il reste, chez nous comme ailleurs, d'étranges notions de sexualité qui n'ont rien à voir avec l'épanouissement personnel ou social des individus.

Les objectifs généraux qui découlent de cette optique de base peuvent être également louables, avec l'interprétation plus personnelle qu'en feront croyants et incroyants. Le document permet, jusqu'à cette description de ses intentions, de les intégrer dans une philosophie globale fondée sur une vision religieuse de l'homme et de la femme.

Mais il va de soi qu'il y a là un problème: qui sait réussir cette "incarnation"? Est-ce que tous les professeurs du primaire en sont capables? Alors, qui enseignera cette notion de l'humain, sexué, avec autant de souci d'humanisme que de religion?

Ensuite, et là le problème est aussi

réel, le programme contient une démarche qui contient un certain nombre d'objectifs intermédiaires et de contenus notionnels particuliers qui respectent un certain humanisme mais qui vont à l'encontre de principes religieux traditionnels. Les auteurs peuvent-ils s'attendre à ce qu'on les enseigne officiellement dans des écoles officiellement catholiques?

Il semble donc que si les orientations générales du programme peuvent facilement concilier avec les bases de l'humanisme chrétien, certaines applications pratiques vont sûrement faire obstacle. Comment peut-on, par exemple, au 1er cycle du niveau secondaire d'une école catholique, deman-

der de "reconnaître la nécessité d'avoir recours à la contraception si l'on désire éviter la grossesse lors d'une relation sexuelle"? On voit tout de suite qu'il y a conflit entre un tel enseignement et l'enseignement traditionnel de l'Eglise catholique.

Mais il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain. Et il serait regrettable que l'on condamne le document entier pour certains éléments qui peuvent sûrement s'adapter autrement.

Car il ne faut pas oublier que l'on a là un simple document de travail qui n'a rien de définitif: le programme final, auquel il faut parvenir, sera ce que l'on voudra en faire.

Jean-Guy Dubuc
La Presse

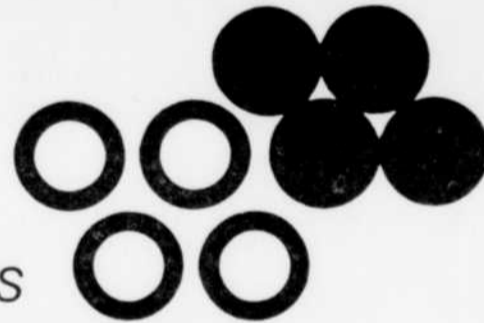
Avis à nos lecteurs

La Tribune publie comme service à ses lecteurs ses opinions que ceux-ci lui font parvenir sur des sujets d'actualités ou d'intérêt public. Les lettres doivent être signées et porter l'adresse et le numéro de téléphone du signataire. Nous acceptons les pseudonymes à la condition que les correspondants se soient identifiés clairement auprès du directeur de la page éditoriale. Les lettres ne doivent pas être trop longues et nous nous réservons le droit de les publier en tout ou en partie.
Le rédacteur en chef



collège de sherbrooke

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES



GESTION DES AFFAIRES

EN COLLABORATION AVEC
Chambre commerce de la province de Québec
Les Chambres locales
La Banque fédérale de développement
Ministère de l'industrie du commerce et du tourisme

UN SOIR PAR SEMAINE PENDANT 10 SEMAINES.

Les cours débutent le lundi 23 février à 19 h

Date limite d'inscription: 14 février

COUT POUR CHAQUE COURS: 20\$ PAYABLE AVEC

L'INSCRIPTION

LES COURS OFFERTS SONT LES SUIVANTS:

COURS	NUMERO	DESCRIPTION	JOUR	ENDROITS
Comment lancer une entreprise	1	Planification et avenir de votre entreprise	lundi	Sherbrooke, Magog, Richmond, Asbestos, Lac-Mégantic, Coaticook, Windsor et East Angus
ABC de la vente	2	Technique de base de la vente, ouverture, fermeture, objections, etc.	lundi	
Tenue de livres et comptabilité	3	Éléments de base de la tenue de livres et comptabilité	mardi	" " "
Principes de gestion financière	4	Principe de base de la finance	mardi	" " "
Comportements organisationnels	5	Traitement des problèmes humains dans l'entreprise et les relations interpersonnelles	mercredi	" " "
Impôts	6	Principaux aspects de la fiscalité et en définir les éléments importants	mercredi	" " "

Découper et faire parvenir au
Secrétariat de l'Éducation des adultes
475, rue Parc
Sherbrooke
J1H 5M7

tél.: 563-3150 poste 157-158

JOINDRE VOTRE CHEQUE OU MANDAT-POSTAL AVEC VOTRE INSCRIPTION (à l'ordre du Collège de Sherbrooke)

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TELEPHONE: rés.: bureau:

Nom de l'entreprise

Occupation

No (s) cours choisi (s) endroit du cours

'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

"J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des phaphilio pedilum d'Afrique!"

Afin de vous assurer une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser dès aujourd'hui des économies d'impôts, votre caisse populaire Desjardins vous offre deux options de placement pour votre Epargne-Retraite (R.E.E.R.).

La première option, à *taux variable*, vous permet de déposer selon vos moyens, *quand bon vous semble*.

La seconde option, à *taux fixe*, vous permet de déterminer à l'avance le terme de votre dépôt (1 an à 5 ans) et vous rapportera un intérêt *constant et très avantageux*.

Les contributions versées à votre Epargne-Retraite sont déductibles de votre revenu imposable, à certaines conditions.

Le 2 mars 1981 est la date limite pour la contribution annuelle applicable sur votre déclaration d'impôts de l'année se terminant le 31 décembre 1980.

Quel que soit le plan que vous choisirez, venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire desjardins

475, rue Parc
Sherbrooke, QC
J1H 5M7

La finance

Un rôle économique et un rôle social inséparables

MONTREAL (PC) — Le nouveau président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, M. Raymond Blais, estime, tout comme son prédécesseur, M. Alfred Rouleau, que tout le Mouvement coopératif Desjardins doit continuer à se préoccuper des problèmes de la société.

Ce qu'il recherchera, au cours de son mandat de sept ans, qui débutera après l'assemblée générale du mouvement le 28 février, c'est de concilier davantage le rôle social à celui éminemment important de l'économie.

"Pour moi, on a toujours tort d'opposer l'aspect économique à la dimension sociale d'un mouvement comme le nôtre. Le défi que je tenterai de relever est plus complet: il faudra mener

des projets. "On a le droit de penser qu'il peut aussi être puissant et fort", a-t-il confié.

M. Blais attribue son ascension rapide au sein du Mouvement Desjardins — il est entré à la Confédération en 1968 — au fait qu'il a eu la chance de tremper dans des dossiers très près des Caisse populaires.

Ces dossiers, qu'il a pilotés ou auquel il a prêté ses connaissances dans le mouvement ont été d'abord celui sur la capitalisation additionnelle à la Fiducie du Québec, en 1974, celui des assurances et, par-dessus tout, celui qui semble l'avoir fait connaître da-

vantage, le comité d'étude sur le partage des responsabilités, en 1979.

Ce rapport sur le partage, qu'on appelle, maintenant le rapport Blais, n'est pas un document sur la gestion, souligne le nouveau président, c'est plutôt un rapport sur la philosophie de ce mouvement.

"Collectivement, il nous faudra éviter la duplication des tâches et des efforts."

Pour cet administrateur de 47 ans, comptable agréé de profession, la tâche qui l'attend est énorme. "Il y a des jours, avant mon élection, où je me disais que j'étais capable de rele-

ver un tel défi et, à d'autres moments, je me sentais vraiment incapable d'accéder à ce poste."

M. Blais est conscient plus que tout autre que la présidence du Mouvement Desjardins, qui dessert pas moins de quatre millions de petits épargnants québécois, n'est pas une mince tâche. "C'est toute la philosophie de la coopération qui rend le poste encore plus lourd", a-t-il indiqué.

Le nouveau président a été choisi parmi les 32 administrateurs de la confédération. L'élection n'a pas été facile, puisqu'au départ, il n'y a pas de candidats autour de cette table de

conseil d'administration. Ce sont les règlements du mouvement qui l'exige. "Pour M. Alfred Rouleau, le nouvel élu est un citoyen qui a beaucoup d'idées sur l'efficacité, "mais il n'édra pas de vue le vocation sociale du mouvement".

Sans vouloir lui imposer une ligne de pensée, des directives ou un testament, M. Rouleau a souligné, au cours de la présentation de son successeur, que "le Mouvement Desjardins devait être capable d'accueillir un bilan social à un bilan financier".

"Pour moi, c'est la société qui va l'exiger."

Non à l'intervention de l'Etat! Une carence imputable au patronat

(Robert Campeau)

MONTREAL (PC) — "Il n'y a pas de raison de venir en aide à l'incompétence. Je suis convaincu que le secteur automobile va survivre en Amérique du Nord et, pour cela, il doit offrir de meilleurs produits aux consommateurs. Les Japonais par contre sont un peuple industrieux, productif et des plus disciplinés."

C'est ce qu'a affirmé, hier, M. Robert Campeau, président de la compagnie immobilière qui porte son nom, devant la Chambre de commerce de Montréal. L'homme d'affaires donnait son opinion sur les problèmes qu'éprouve le constructeur américain et canadien Chrysler.

(Charles Craig)

LONDON (PC) — La faible productivité à l'usine et au bureau est en grande partie imputable aux patrons et non aux salariés, a affirmé Charles Craig, président de Canadian Timken, lors d'un colloque à l'Université de Western Ontario.

Il a évalué à 80 pour cent la responsabilité qu'a la direction d'accroître la production, alors que le travailleur n'a que 20 pour cent de cette responsabilité. Responsabilité de la direction d'abord parce que, comme l'expliquait M. Craig, c'est elle qui donne le ton et qui contrôle les moyens de production.

M. Davidson a souligné l'importance d'améliorer les relations entre les ouvriers et le patronat. Les syndicats considèrent parfois les programmes de qualité de travail et autres inventions du genre comme une combine de la direction pour les faire travailler davantage.

"Si l'accroissement de la productivité est le seul objet de ces programmes, alors ils sont voués à l'échec".

Pour sa part J. B. McLaughlin, directeur du personnel chez Hayes Dana, a noté qu'il était presque impossible de motiver les gens pour produire davantage. Mieux vaut créer un climat dans lequel les gens trouvent leur propre motivation.

TORONTO

La Bourse de Toronto a mis un terme, hier, à six défaites successives à la suite d'un regain d'optimisme au sujet d'une solution prochaine du différend sur le pétrole intérieur. Mais bien que les actions liées aux hydrocarbures aient enregistré des gains notables, certains analystes font remarquer que la reprise était due surtout à des facteurs techniques, et que la tendance du marché à court terme devrait être à la baisse.

Faible à l'ouverture, l'indice composé s'est redressé et a gagné 16,79 points durant la séance pour terminer à 2214,20.

CS Trust	11700	111%	11	11 1/2	+ 1/2
Can Arrow	100	175	175	175	—
Goodyear	100	175	175	175	—
CCables	100	110	110	110	—
CCMan X	100	110	110	110	—
CCN	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCG	100	110	110	110	—
CCF	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—
CCP	100	110	110	110	—
CCQ	100	110	110	110	—
CCR	100	110	110	110	—
CCS	100	110	110	110	—
CCM	100	110	110	110	—

Avenir sombre pour l'industrie française de l'automobile

PARIS (AP) — Le marché automobile français a manifesté en 1980 une résistance remarquable face aux effets dépressifs du second choc pétrolier: 1.873.000 voitures ont été immatriculées soit un recul de 5,2 pour cent seulement sur 1979, année record pour les ventes, annoncent les notes de conjoncture de la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles.

Mais les résultats du dernier trimestre 1980 — moins 6,8 pour cent par rapport à un dernier trimestre 1979 médiocre — laissent cependant entrevoir que cette résistance s'éroule. "Il est certain, écrit la chambre syndicale, qu'un nouvel alourdissement des charges qui pèsent sur l'automobiliste (prix des carburants notamment) ne pourrait qu'assombrir des perspectives déjà très maussades à court terme."

L'offensive japonaise venant aggraver la régression de la demande étrangère, les exportations marquent le pas: la baisse a été de 10 pour cent sur l'ensemble de l'année 1980, et ressort à 18 pour cent pour le second semestre 1980.

"Une gamme de modèles de haute qualité, particulièrement économe en carburant, donne aux constructeurs

français les atouts nécessaires pour affronter la concurrence internationale. Encore faut-il que cette concurrence s'établisse sur des bases loyales et équitables et que la France puisse modérer son taux d'inflation, qui pèse sur l'évolution des coûts de fabrication.

"Le recul de près de 9 pour cent de la production en 1980 — 2.940 millions d'unités contre 3.220 millions en 1979 — correspond au nécessaire ajustement entre offre et demande, et explique les mesures qu'il a fallu prendre dans le domaine de l'emploi.

"Faute de solution aux tensions actuelles, poursuit la chambre syndicale, la baisse d'activité enregistrée ces derniers mois (moins 17,3 pour cent pour le dernier trimestre 1980) risque fort de se prolonger, sinon de s'aggraver."

Exportations réduites?

TOKYO (AFP) — Le directeur général des affaires extérieures de la Commission de la communauté européenne, Sir Roy Denman, a demandé mardi au Japon de restreindre ses exportations automobiles vers la CEE, à-t-on appris de source japonaise.

Cette requête a été adressée par Sir Denman à M. Naohiro Amaya, vice-ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie, à la veille de l'ouverture de consultations de haut niveau entre le Japon et la CEE. Sir Denman dirigera la délégation de la CEE et M. Kiyooki Kikuchi, vice-ministre des Affaires étrangères, celle du Japon.

Ces consultations dureront deux

jours et auront trait au déficit de la balance des paiements de la CEE en faveur du Japon (\$9 milliards en 1980). La CEE devrait également demander à Tokyo d'accroître ses importations de produits alimentaires et de produits manufacturés européens.

Le gouvernement japonais, qui, semble-t-il, ne fournira aucun chiffre précis, présentera un rapport selon lequel les exportations japonaises vers le Benelux et la RFA augmentent peu en 1981 par rapport à 1980, apprend-on de source informée.

Les exportations japonaises vers la RFA avaient augmenté de 30 pour cent en 1980, et celles vers le Benelux de 40 pour cent.

Transaction autorisée

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a autorisé la vente du groupe de presse Times Newspapers qui publie le quotidien "The Times" et "The Sunday Times" au magnat de presse australien, M. Rupert Murdoch, a annoncé mardi à la Chambre des Communes le ministre du Commerce, M. John

Biffen. M. Biffen a ajouté que la vente de "Times Newspapers" par son ancien propriétaire, Thomson British Holdings, à M. Murdoch ne serait pas soumise à une enquête de la Commission des monopoles et des fusions, comme le demandait le Parti travailliste.

Cependant, le minis-

tre du Commerce a indiqué que l'autorisation de son gouvernement était soumise à plusieurs conditions, dont les deux principales sont le respect par le nouveau propriétaire de l'indépendance rédactionnelle des journaux du groupe et le maintien de l'existence autonome du "Times" et du "Sunday Times".



SEVI PLUS

Pommes McIntosh
Produit du Québec
Sac 5 lb
1 09

Papier de toilette Cottonelle
Couleurs assorties
Pqt 4 rouleaux
1 19

Margarine molle Lactantia
Cont. 907 g.
1 59

Café moulu Maxwell House
Sac 1 lb
3 19

L'HIVER, le temps de bien manger.



Prix en vigueur du 28 au 31 janvier 1981.

Maïs en grains Niblets

Fantaisie
Bte 12 oz **.48**

Sauce à spaghetti Catelli Aux tomates
Bte 14 oz. **.75**

Graisse Domestic
Pqt 1 lb **.87**

Biscuits David
Tartes aux fraises, Feuilles d'érable et Gingembre
Sac 600 gr. **1 89**

Papier-mouchoirs Scotties assortis
Bte de 200 mouchoirs **.79**

Maxi-serviettes Stayfree Régulières
Bte de 48 **4 69**

Papier d'aluminium Alcan
30 cm
Bte de 20 mètres **2 19**

Cigarettes canadiennes
Régulières King Size
849 869

Café instantané Grad
Pot 10 oz
4 99

Pâtes alimentaires Catelli
Macaroni coupé, spaghetti et spaghettini
Bte 1 kg **1 28**

Bifteck de ronde Boeuf rouge
Catégorie A
Spécial la livre **2 28**

Dentifrice Pepsodent Régulier
Tube 100 ml. **.99**

Onguent Antiphlogistine
En tube Tube 80 ml. **1 85**

METAUX

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains, avec entre parenthèses, les cours de la veille:

Londres \$519.00 (\$528.50)
Paris \$540.55 (\$578.91)
Francfort \$517.98 (\$531.04)
Zurich \$525.50 (\$527.50)
Hong-Kong \$519.12 (\$547.49)

TORONTO (PC) — Handv and Harman of Canada Ltd cotait l'argent-métal, hier, à \$15.944 l'once de Troyes et \$512.60 le kilogramme comparativement à \$15.982 et \$513.83 respectivement la veille.

Ces cours sont en devises canadiennes.

DEVICES ÉTRANGÈRES

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud rand 1.5860
Allemagne de l'Ouest mark 5780
Arabie saoudite rial 3580
Australie dollar 1.4025
Autriche schilling 0822
Bahamas dollar 1.1950
Bahrain dinar 3.1569
Barbade dollar .5970
Belgique franc .0360
Bermudes dollar 1.1950
Brésil cruzeiro .0193
Bulgarie lev 1.3215
Caraïbes dollar 4430
Chine renminbi 7440
Colombie peso .0237
Danemark couronne .1880
E.A.U. dirham .3251
Espagne peseta .01475
Etats-Unis dollar 1.1912
Fiji dollar 1.5175
Finlande mark .3025
France franc 2515
Grèce drachme 0250
Guyane dollar 4690
Hong Kong dollar 2275
Indonésie rupiah .002135
Irak dinar 3.9650
Irlande livre 2.1700
Israël livre .1715
Italie lire .001215
Jamaïque dollar 6700
Japon yen .005880
Koweït dinar 4.3780
Liban livre 3317
Malaisie ringgit 5395
Mexique peso .0510
Norvège couronne 2230
Nlle-Zélande dollar 1.1450
Pakistan roupie 1255
Pays-Bas florin 5320
Pologne zloty .03908
Portugal escudo .0220
Roumanie leu 2572
Royaume-Uni livre 2.8639
Singapour dollar 5740

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$3.676 le kg; No 93, \$3.63 le kg; prix de vente, \$3.63; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.72-\$1.83.

Fromage cheddar: blanc, \$1.696; coloré, \$1.699.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.20 le kg, pour nourrissage, \$1.40 à \$1.45 le kg; lait de beurre en poudre: \$1.75 à \$1.85; pour nourrissage: \$1.10 à \$1.15 le kg; petit lait en poudre: \$0.37 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.33 le kg; lait évaporé: 48 sachets de 385 ml, non disponible.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine. A-extra-gros, \$1.26 8-10; A-gros, \$1.19 7-10; A-moyens, \$1.08 7-10; A-petits, \$0.84 3-10.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.24; A-gros, \$1.17; A-moyens, \$1.06; A-petits, \$0.82; A-peewee, \$0.39.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$6.50 à \$6.75 les 50 lb; I.P.E., \$7.25 à \$7.75 les 50 lb; \$3.50 à \$3.75 les 20 lb; \$1.80 à \$1.90 les 10 lb. N.B., \$6.50 à \$7.00 les 50 lb; \$3.10 à \$3.20 les 20 lb; \$1.60 à \$1.75 les 10 lb.

Accord dénoncé

NEW YORK (AFP) — Le "Wall Street Journal" revient, mardi, à la charge en faveur d'une dénonciation de l'accord irano-américain de mardi dernier.

"On peut avancer une argumentation importante, affirme-t-il dans un éditorial, pour établir que cet accord est déjà nul en droit international. On peut faire valoir avec force que la Constitution ne donne pas au président des Etats-Unis le pouvoir d'annuler des poursuites judiciaires entamées devant les tribunaux américains dans le cadre des lois nationales..."

"Les Etats-Unis, poursuit le quotidien, ne sont pas menacés, en tant que puissance mondiale, de se créer une réputation de ne pas honorer ses engagements. Ils sont menacés de ne pas respecter leurs propres intérêts."

"Nous serions surpris et déçus, conclut-il, si le gouvernement Reagan mettait tous ces aspects de côté et récompensait les kidnappeurs en vertu de la faible théorie selon laquelle il nous faut tenir la parole donnée, alors que la morale, les lois internationales et nationales fournissent des arguments puissants pour affirmer que des promesses faites sous la contrainte sont nulles."

le choix du Connaisseur

Jus d'orange 100% pur Bouteille 64 oz 1 29	Maïs en crème Bte 19 oz 2 / .89	Fèves blanches Grad Sac 4 lb 2 19
Farine Grad Sac 3.5 kg 2 39	Tomates Canada-Grad Choix Bte 19 oz .59	Assouplisseur liquide Grad Cont. 64 oz .89

une force d'ici

Marché Deauville 220 rue Parc Deauville, Qué. Tél.: (819) 864-4188	Marché G. Labrie 981 King ouest, Sherbrooke Tél.: (819) 562-2683	Marché F. Boivin 67 Principale Nord, Windsor Tél.: (819) 845-2666	Marché Roger Lemay 228, rue St-Paul Coaticook Tél.: (819) 849-2769
---	---	--	---

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal mardi comprenaient 180 bovins et 238 veaux.

Les prix s'établissaient ainsi:

Vaches: D1, D2: \$51-53.25; D3: \$46-50.50; D5: \$40-45.

Taureaux: \$55-65.25. Veaux: de choix, \$100-115, moyens: \$70-90, communs: \$60-68.50.

Veaux de remplacement: bons: \$90-118; moyens et communs: \$70-85.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: \$65.79.

Vous serez aux petits ciseaux

avec les petites annonces

LA TRIBUNE
569-9501

La Prade: "une erreur" de \$360 millions?

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — La décision de construire une usine d'eau lourde à La Prade, au Québec, aura constitué "une erreur" qui a coûté pas moins de \$360 millions jusqu'à maintenant aux contribuables.

C'est ce qui ressort du témoignage du président de la société Energie atomique du Canada Limited, M. James Donnelly, qui comparait mardi devant le comité parlementaire des comptes publics. Celui-ci examinait le problème des usines d'eau lourde que l'EACLE possède à La Prade ainsi qu'à Glace Bay et Port Hawkesbury, en Nouvelle-Ecosse.

Dans sa présentation écrite, M. Donnelly a indiqué qu'il en aurait coûté pas moins de \$1.5 milliard pour compléter l'usine de La Prade, dont la production annuelle de 800 tonnes d'eau lourde n'aurait jamais trouvé preneur. Voilà pourquoi, a-t-il expliqué, la société qu'il dirige a décidé, en 1978, d'arrêter la construction de l'usine La Prade, même si elle y avait déjà englouti \$260 millions, et de dépenser un \$100 millions additionnel pour la mettre "dans les boules à mites".

Conséquemment, a souligné M. Donnelly, l'usine inachevée de La Prade "ne revêt aucune valeur commerciale réelle et les investissements consentis jusqu'à maintenant constituent une perte pour l'EACLE. Pour lui, la décision de l'Hydro-Québec, en 1978, de suspendre jusqu'en 1980-81 le développement de son programme nucléaire aura sonné le glas de l'usine La Prade dont l'entrée en production était prévue pour 1982 et qui, selon les prévisions, aurait été cédée éventuellement à l'Hydro-Québec.

"Tous les scénarios possibles de la demande ont conduit à une seule conclusion irrémédiable, à savoir que si la construction de nouvelles usines n'était pas ar-

rêtée, des excédents d'eau lourde énormes et coûteux s'accumuleraient" a dit M. Donnelly. Ce dernier a fait remarquer que les prévisions des besoins en eau lourde au pays avaient été établies en 1972 à partir des projets de construction de centrales nucléaires par les sociétés d'utilité électrique provinciales.

La mise en veilleuse de la construction de l'usine La Prade a également donné naissance à un important contentieux entre Ottawa et le gouvernement du Québec celui-ci réclamant toujours une compensation de \$200 millions pour l'abandon de ce projet.

Toutefois, la décision d'arrêter la construction de l'usine La Prade n'a pas solutionné le problème de sur-production d'eau lourde de l'EACLE qui ne dispose pas des marchés voulus pour écouler l'eau lourde produite à ses usines de Glace Bay et de Port Hawkesbury, dont la valeur est grandement sur-évaluée selon M. Donnelly.

En rappelant que les deux usines de la Nouvelle-Ecosse et celle de La Prade avaient été financées grâce à des prêts du gouvernement fédéral, le président de l'EACLE a formulé le souhait que le fédéral efface pour \$800 millions de dettes de sa société afin de rétablir la situation financière de cette dernière, qui avait fait l'objet d'une enquête en profondeur de la part du vérificateur général.

Tout en rappelant toutes les mesures adoptées depuis les deux dernières années pour améliorer la gestion de l'EACLE, M. Donnelly a exprimé sa conviction

que le gouvernement accèdera à sa requête d'annuler sa dette de \$800 millions d'ici le 31

mars. En réponse aux questions de membres du comité, M. Donnelly a

évoqué la possibilité pour le Canada de vendre des réacteurs de type CANDU à plusieurs

pays dont la Corée, l'Indonésie, le Mexique, le Japon, la Roumanie et la Yougoslavie. Il a con-

céde cependant que les garanties exigées par le gouvernement fédéral sur l'utilisation à des

fins pacifiques de l'uranium qui sert de combustible au réacteur CANDU donnait "un

avantage certain" aux concurrents du Canada sur le marché international.

Zellers VENTE

Avant inventaire

La vente a lieu du mercredi au samedi, 28 au 31 janvier ou jusqu'à l'épuisement des stocks.



Bijoux en grand spécial!

Beaux et élégants bijoux à prix très spécial! En super aubaine!

Venez vous choisir un bijou dans notre collection scintillante de boucles d'oreilles pour oreilles percées et de pendants, tous à la fine pointe de la mode, sans oublier les bijoux de ton or ou argent. Venez vite profiter de cette aubaine remarquable!

Au choix

1.47 ch.



33% de rabais sur bas-culottes "Whisper" en vente du 28 janvier au 7 février.

"Whisper"

Taille universelle, entièrement diaphane, bout sandale ou renforcé.

Ord. 1.39

.93 ch.

"Evening Sheer" de "Whisper"

Bas-culotte à pied sandale ou extra grand à bout renforcé.

Ord. 2.29

1.53 ch.

"Whisper"

Bas à culotte de soutien ou bas-culotte "Disguise" soyeux d'un seul morceau.

Ord. 2.49

1.66 ch.

DAVIS: un plan quinquennal de \$1.5 milliard

TORONTO (PC) — Le premier ministre William Davis a dévoilé, mardi, un plan quinquennal de développement économique de \$1.5 milliard pour l'Ontario, précisant qu'il allait l'appliquer qu'Otawa accepte ou non d'apporter son aide financière.

Le plan a pour but d'améliorer l'industrie ontarienne, notamment dans les secteurs de la production d'électricité, de la technologie industrielle, des transports, du développement des ressources, de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et du tourisme.

Nucléaire

Parce que le plan provoque une plus grande demande d'électricité, M. Davis a tenu à rassurer les Ontariens sur l'augmentation de la production nucléaire.

Le nucléaire, a-t-il déclaré en conférence de presse, "est généralement accepté par la plupart de nos citoyens comme une source d'électricité sûre et fiable, nécessaire pour protéger nos intérêts jusqu'à ce qu'une nouvelle technologie soit en place".

Le plan comprend la fin des travaux à la centrale nucléaire Darlington, l'électrification des systèmes de transport GO Rail, et une étude de rentabilité sur l'électrification du service Northland Railway.



William Davis

Un fonds de \$750 millions a déjà été établi et M. Davis attend au moins \$250 millions du gouvernement fédéral. Le reste doit provenir des municipalités, du secteur privé et d'autres fonds qui devaient aller à des programmes gouvernementaux différents.



Épargnez 1/3 et plus sur articles en plastique "Rubbermaid"

Porte-pousière	Ord. 2.99	1.67 ch.	Bac à coutellerie	Ord. 2.49	1.47 ch.
Porte-savon	Ord. 1.49	.97 ch.	Plat pour évier	Ord. 2.49	1.47 ch.
Panier à linge	Ord. 6.49	3.97 ch.	Plateau-égouttoir	Ord. 5.59	2.97 ch.
Broc	Ord. 2.99	1.67 ch.	Tapis d'évier	Ord. 4.49	2.97 ch.
Égouttoir d'évier	Ord. 1.79	.97 ch.	Tapis protecteur	Ord. 2.98	1.97 ch.
Égouttoir de vaisselle	Ord. 6.99	3.97 ch.	Tapis de cuisinière	Ord. 5.99	3.47 ch.
Plat à vaisselle	Ord. 3.29	1.97 ch.	Sous plat	Ord. 4.49	2.47 ch.
Seau	Ord. 3.99	2.47 ch.			

Autres articles "Rubbermaid" disponibles aussi à rabais de 1/3 et plus!



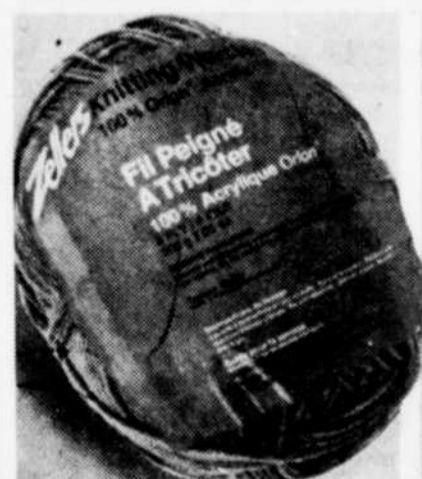
Horloges murales électriques "Ingraham"

Ord. 11.99 à 25.99

Au choix

5.97 & 7.47 ch.

Le temps passe en beauté avec ces horloges murales électriques par "Ingraham". Plusieurs modèles au choix y compris horloge de ton or "Era", horloge caramel/beige "Starbrite", horloge blanche "Keystone", horloge rouge ou verte "Big Apple", modèle bronze "Executive" et plusieurs autres, toutes à des prix abordables!



Épargnez plus de 25% "Barrel Of Yarn"

Ord. 3.49
2.47 l'écheveau de 200 g.

Fil 100% acrylique de marque Zellers en coloris unis au choix. Disponible aussi, écheveau de 175 g. en teintes bruyère teintées pour le même prix.



Fil 3 brins "Phentex"

Ord. 1.09
.87 ch.

Fil lavable à la machine, 3 brins, en 100% oléfine Celaspan, en plusieurs coloris mode. Écheveau de 3.2 oz. Pour tous vos tricot!



Café instantané Zellers

4.97 ch.

Café instantané de marque Zellers pour finir vos repas en beauté. Pot de 10 oz.



Café moulu Zellers

3.97 ch.

Boîte d'une livre de café moulu tous usages de marque Zellers. Un café frais à chaque matin... quel plaisir!



Miroirs à graphismes

4.97 ch.

Choisissez-vous un miroir dans notre collection de miroirs à graphismes, 12 sujets amusants au choix pour égayer votre intérieur. Env. 12" x 18".



CORRECTION

Dans notre circulaire I.G.A. en vigueur du 28 janvier au 31 janvier 81, une erreur s'est glissée lors de l'impression. On aurait dû lire:

SALAMI régulier Tour Eiffel

Nous prions nos clients de nous excuser de tout inconvénient.

62612

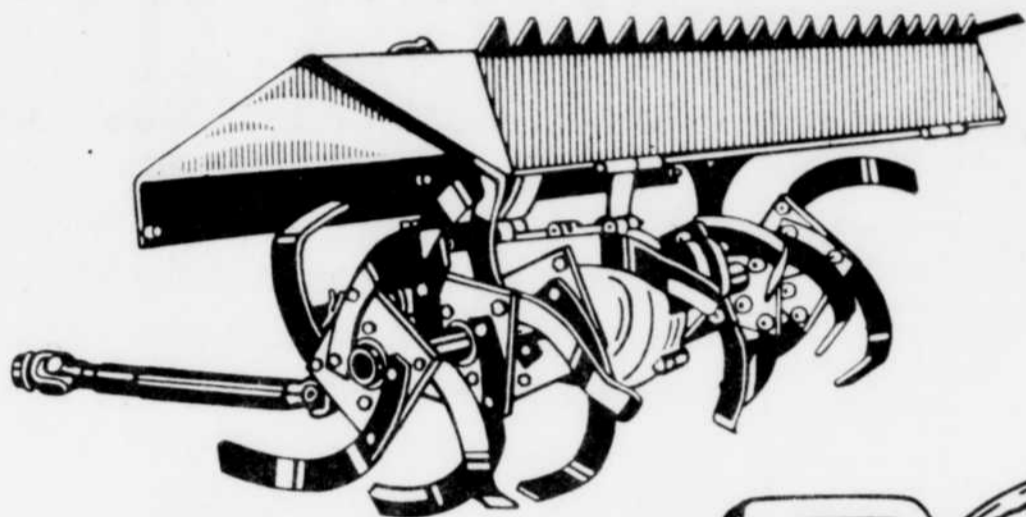


GALERIES QUATRE SAISONS

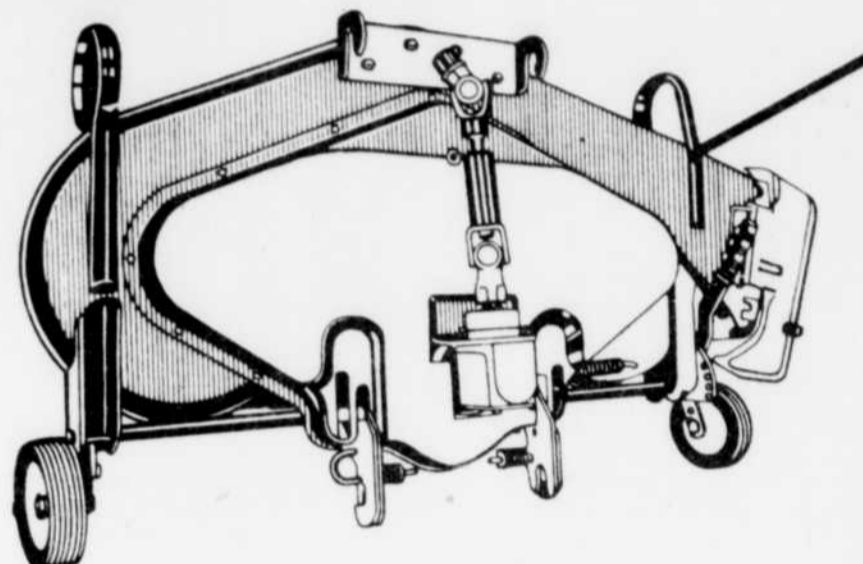
940, 13e Avenue nord Chemin du CHU Sherbrooke

LES TRACTEURS DE JARDIN "YARD-MAN" RELEVENT LE DEFI AVEC LEUR NOUVEAU MOTEUR A 2 CYLINDRES DE 16 C.V.

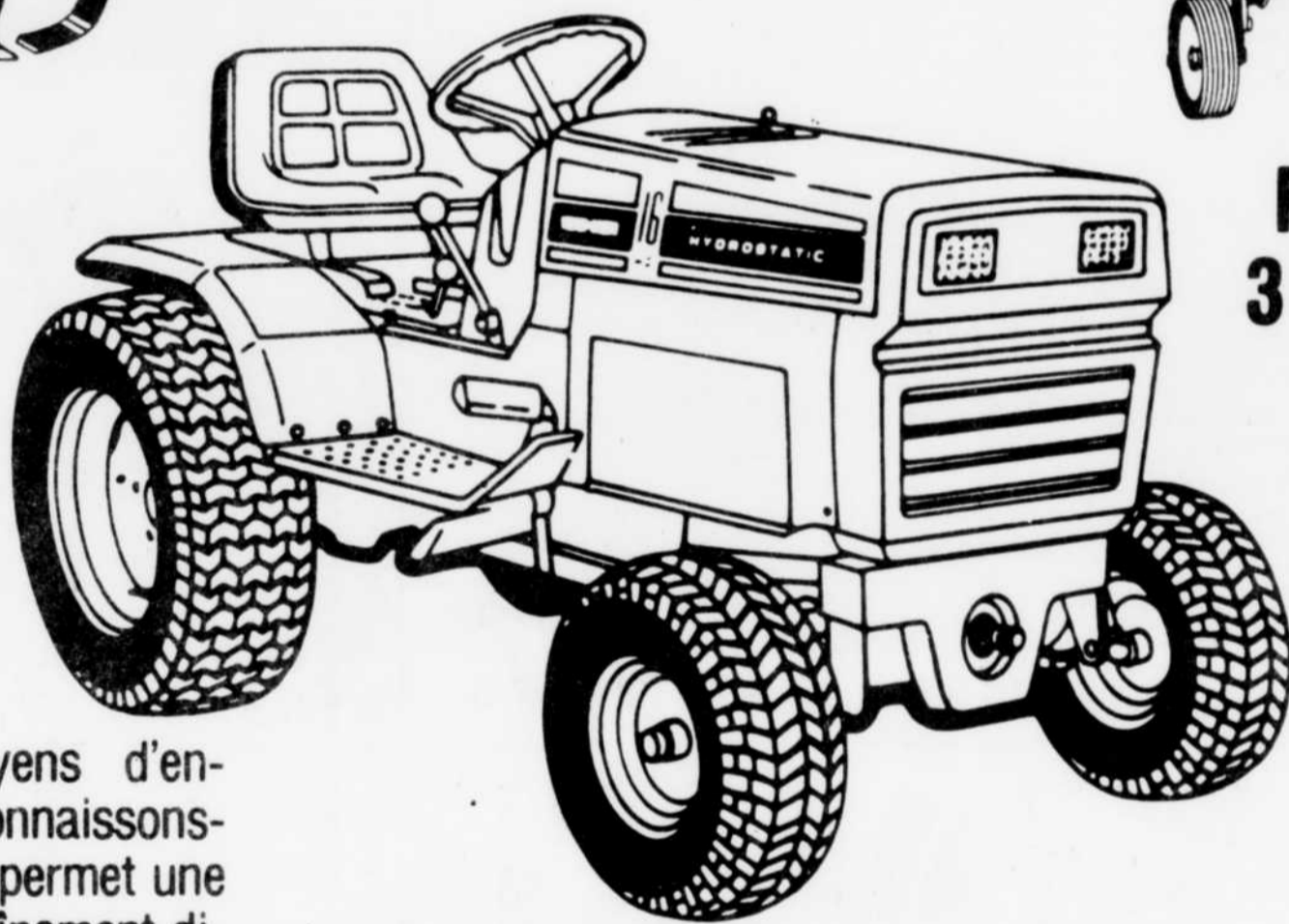
YARD-MAN™



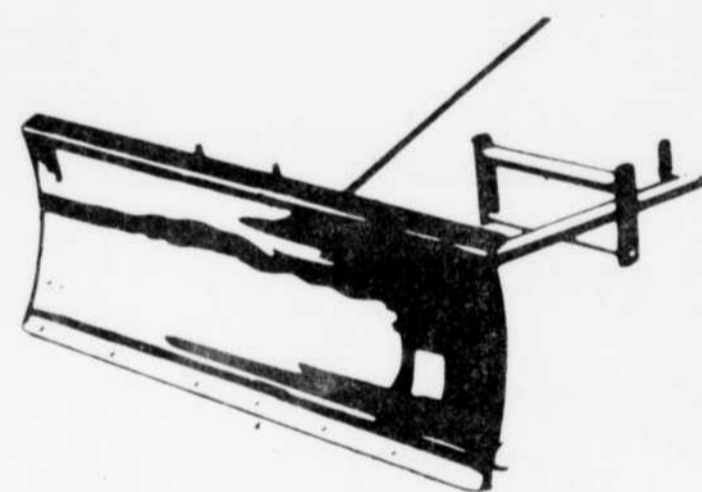
**Bêcheuse de
jardin 40"**



**Faucheuse rotative à
3 lames 42" et 50"**



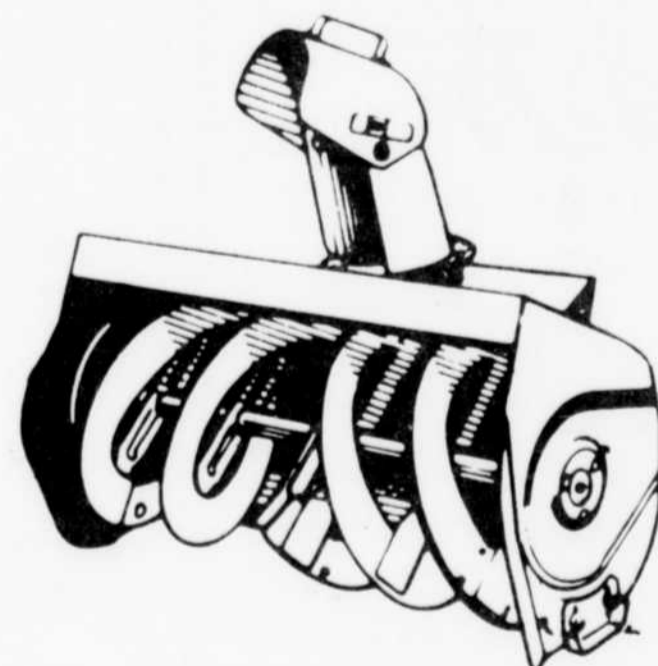
**Modèle 14995 / 16 h.p.
2 cylindres /
hydrostatique**



**Lame avant 54"
et arrière de 60"**

Un des meilleurs moyens d'entraînement que nous connaissons car il est doux, fiable et permet une conduite facile. Un entraînement direct sans changement de vitesses assure une puissance totale quel que soit le travail à effectuer, depuis la tonte de la pelouse jusqu'au déblaiement de la neige. De plus, cette année, un moteur deux cylindres entièrement enfermé et un système de "fixation-rapide" des accessoires offrent encore plus de commodité. Siège confortable, supporté par deux ressorts. Prise de force avant de série et gros pneus arrière pour une meilleure garde au sol: voilà un tracteur vraiment performant - et construit pour durer.

**Souffleuse à neige
1 stage 42"
2 stages 45"**



Financement disponible sur place.

GRATUIT sur demande: dépliant en couleurs sur tous les produits Yard-Man.

GEO DELISLE INC. VENTE SERVICE

340, RUE QUEEN - LENNOXVILLE - 569-9821

Nos députés et le rapatriement

Donner enfin une véritable indépendance au Canada

(Jean-Guy Dubois)

N.D.L.R.: La Tribune poursuit aujourd'hui une série d'entrevues avec des députés fédéraux portant sur leur position face au projet de rapatriement de la constitution. Demain, les députés Irénée Pelletier, Claude Tessier et Jean Lapierre donneront leur opinion à ce sujet.

par Doris Giroux

VICTORIAVILLE — "Une fois la constitution rapatriée, peut importe les moyens employés, nous ne serons pas au bord d'un précipice" de déclarer le député du comté de Lotbinière, Me Jean-Guy Dubois, alors qu'il était interviewé par La Tribune sur sa position dans le projet de rapatriement.

"Il reste énormément de travail à faire en terme d'amendements. Je ne comprends pas pourquoi on s'attarde à demander un vote libre ou à critiquer le rapatriement unilatéral. Car le plus important, c'est de donner enfin une véritable indépendance au Canada", de poursuivre Me Dubois.

Pour le député du comté de Lotbinière, qui a fait partie d'un comité spécial sur la constitution l'été dernier, il est temps que la constitution devienne un document canadien. Me Dubois s'est d'ailleurs prononcé ouvertement dès l'automne dernier sur le fait qu'il appuyait entièrement la position Trudeau.

Dans tout ce débat, il ne faudrait pas oublier, de commenter Me Dubois, que dans le contexte actuel le Canada doit référer à Londres dans six domaines pour modifier la constitution; à savoir le minimum de droits

garantie aux français et aux anglais, l'obligation pour le parlement de siéger au moins une fois par année; l'obligation pour le parlement de ne pas siéger plus de cinq ans, les droits et



Jean-Guy Dubois

privileges accordés à un gouvernement ou aux assemblées législatives provinciales et les pouvoirs des assemblées législatives provinciales. Il

faut rapatrier la constitution pour toucher à ces domaines.

Nous avons franchi toutes les étapes préliminaires: en 1931 on ratifiait le traité de Westminster; en 1949, la Cour suprême accordait au parlement le droit de modifier la constitution à l'exception de six points; en 1952, un canadien était nommé pour la première fois gouverneur général; en 1965 le Canada s'est doté d'un drapeau national et en 1980 on a adopté l'hymne national.

"Le rapatriement de la constitution, de poursuivre Me Dubois, devient donc la dernière étape qu'on doit franchir sur le chemin de la pleine indépendance et dans ce sens là, je me situe comme un type qui veut qu'après 53 ans de discussion on ramène la constitution. Il est temps de faire quelque chose".

Le vote libre

Le député du comté de Lotbinière s'est par ailleurs objecté à la tenue d'un vote libre sur le sujet. Me Dubois, a précisé à la Tribune, qu'il était contre parce qu'au niveau gouvernemental, il doit y avoir solidarité pour obtenir une force d'action.

"Si on acceptait le principe du vote libre sur ce sujet il faudrait l'envisager sur d'autres questions et à ce compte là, il n'y aurait pas un gouvernement qui tiendrait d'autant plus que dans le cas du rapatriement unilatéral, ce n'est pas fini. Après, on essaiera d'en arriver à un accord sur une formule et si après deux ans on s'entend toujours pas, il pourrait y avoir un référendum".

Corriveau toujours favorable au geste unilatéral du fédéral

THETFORD-MINES (PS) — Le député libéral de Frontenac à la Chambre des communes, M. Léopold Corriveau, est toujours favorable au geste unilatéral que le gouvernement fédéral se propose de poser pour rapatrier



Léopold Corriveau

la constitution canadienne.

M. Corriveau s'est dit catégorique à ce sujet du fait que la constitution et la façon de la rapatrier sont désuètes. "Ca sert à rien d'essayer d'avoir l'unanimité, nous ne l'aurons jamais. Ca fait 113 ans que ça dure et il faut que ça finisse un jour." Selon lui, les demandes d'une province sont, souvent, faites au détriment des autres et il sera alors toujours impossible d'obtenir un consensus.

M. Corriveau est donc favorable au rapatriement unilatéral de la Consti-

tution. "Quand nous voudrions la critiquer ou faire des amendements, ça sera plus facile car elle sera chez nous et non plus à Londres."

D'autre part, M. Corriveau se dit indifférent quant à la décision de Premier ministre Trudeau de refuser à ses députés un vote libre sur la question du rapatriement de la constitution. "Il est assez difficile de me prononcer à ce sujet du fait que mon opinion est déjà arrêtée et qu'elle ne modifiera pas, que ce soit un vote libre ou non." Toutefois, M. Corriveau affirme que les députés, libéraux et autres, devront voter selon leur conscience comme il l'a fait personnellement sur le sujet de la peine de mort.

MISE AU POINT

Nous regrettons que les oranges "Temple" annoncées dans la circulaire Dominion incluse dans le journal du 27 janvier 1981, ne soient pas disponibles en raison du mauvais temps et de l'embargo décrété par l'Etat de la Floride.

Dominion

Journées de concertation sur la RÉCUPÉRATION et le RECYCLAGE

13 - 14 - 15 février 1981

Collège de Maisonneuve
2700, Bourdonnière, Montréal

AU PROGRAMME

Des conférences de

MARCEL LÉGER, ministre de l'Environnement du Québec
et de
Jean-Claude Marsan, de l'Institut québécois de recherche sur la culture

Un forum avec

- | | |
|---|---|
| Normand Maurice, Président
Récupération Bois-Francs | de l'Environnement et de l'énergie
Dominion Textiles Inc. |
| Kimon Valaskakis, Directeur
Centre de prospective Gamma | Guy Garneau, Directeur de l'expansion
des marchés, section recyclage
Domtar |
| Jacques O'Bready, Maire de Sherbrooke
et Président de l'Union des municipalités
du Québec | Lise Scott Thibodeau, Présidente
Association des consommateurs
du Québec |
| Pierre Gaudet, Président
Union des producteurs agricoles | Fernand Daoust, Président
Fédération des travailleurs du Québec |
| Charles Planzer, Directeur | |

Des ateliers sur

- Le rôle de l'éducation
- La durée de vie des biens
- Les déchets: ressource énergétique
- La recherche scientifique et l'innovation technologique
- Les municipalités et le tri à la source
- Les emballages et les contenants
- Le papier et le carton
- Le verre
- Les métaux
- Le caoutchouc
- Les plastiques
- Les boues et déchets organiques
- Les déchets agricoles
- Les résidus industriels
- Les huiles usées

Toutes les manifestations et expositions sont ouvertes gratuitement au public. Toutefois, pour participer aux ateliers, il faut s'inscrire par téléphone ou par écrit, avant le 6 février 1981, dans les dix directions régionales du ministère de l'Environnement à travers le Québec ou au

Secrétariat des journées de concertation
5199, rue Sherbrooke est
Suite 3860
MONTREAL HIT 3X9

À Montréal: (514) 873-4154
À Québec: (418) 643-4115

- DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION À LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION: UN PROJET COLLECTIF -

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
MARCEL LÉGER, ministre

Pinard n'entend pas changer sa position

DRUMMONDVILLE — En aucun temps, le président du Conseil privé aux Communes et député de Drummond, Me Yvon Pinard, entend changer ses positions sur le projet de rapatriement de la constitution.

C'est ce qu'il a confirmé hier lors d'un entre-



Yvon Pinard

tien téléphonique de son bureau d'Ottawa, en déclarant que le projet constitue une politique du gouvernement et qu'il entend le supporter dans toutes ses démarches.

Concernant les récentes modifications apportées au projet constitutionnel, Me Pinard fut plus explicite dans ses commentaires.

"L'ensemble des amendements améliore de beaucoup le projet même s'ils n'apportent pas toutes les solutions. Je n'en suis aucunement offusqué car il faut bien comprendre que le processus du renouveau constitutionnel n'est en qu'à sa première étape. Une fois la constitution rapatriée, d'autres démarches suivront et seront plus définitives sur la répartition des pouvoirs aux provinces. La première phase touche plus particulièrement les droits de la personne," a-t-il déclaré.

Hier, au Motel Suez, à Miami Beach, la température maximale a atteint 75° F

Pour réservations: 305-947-6748

les bijoutiers joailliers Importations E.G.G.

BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA BULOVA

la montre la BULOVA la BULOVA la BULOVA la BULOVA la BULOVA la BULOVA la BULOVA la BULOVA la BULOVA

---précision et beauté

TROPHÉES DE TOUTES SORTES DISPONIBLES À LA SUCCURSALE DU BOULEVARD BOURQUE

les fabricants de bonheur

4645, boulevard Bourque, Rock Forest, (819) 566-4626
Succursale Carrefour Dunant, Sherbrooke, (819) 562-3030
Galeries Orford, Magog, (819) 843-0011

MIRACLE MART CORRECTIONS

dans notre circulaire "Votre foyer et vous" du 28 janvier.

- Page 1: Les prix ord. des pulls en tricot acrylique (D) auraient dû être 16.99 et 17.99
- Page 2: L'accessoire "B et D" à 19.99 est un berceau de toupie et non une toupie.
- Page 2: Le prix ord. de l'ensemble de clés Royal, mesures métriques aurait dû être indiqué à 26.99, offrant ainsi un rabais de \$7.
- Page 9: Le prix ord. des linges à vaisselle à 99¢ le paquet, aurait dû être 1.49 au lieu de 1.39.
- Page 9: On aurait dû lire "Filé Grand Prix" Miramart 100% acrylique dans un vaste choix de couleurs. Le prix de solide et le prix ord. sont exacts.
- Page 12: Le prix de la pâte dentifrice Colgate aurait dû être 99¢.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

62578

les conseils judicieux des coiffeurs conseils à Cité-fm, Chlt-63 et Cimo-fm



Coif-Hom inc.

Place Mi-Vallon, Boul. Bourque, Rock Forest.

Messieurs, prenez rendez-vous... 566-2661

62518

Com cept inc.

LES SUPER AUBAINES



AUBAINES

SOUPE AUX TOMATES
AYLMER
Bte 19 oz

Prix rég. 1.29

.89

Epargnez .40

PATES ALIMENTAIRES
LIDO

Macaroni coupé,
spaghetti, spaghettini,
cello 2 lb, 907 gr.

ASSOUPLISEUR DE TISSUS FLEECY
128 oz — 3.64 litres

AUBAINES

1.89

Prix rég. 2.69

Epargnez .80

Prix rég. .59

Epargnez .10

BAS PRIX

BOISSONS ROUGEMONT
orange, raisin, pommes
64 oz, 1.82 l.

Prix rég. 1.29

.99

Epargnez .30

GATEAUX STUART
Boîte assortie.

FRITES CONGELEES VALLEY FARMS
2 lb, 907 gr.

BAS PRIX

3/.99

Prix rég. .49

Epargnez .48

Prix rég. 1.13

Epargnez .34

ECONOMIES

ROTI DE PORC DANS LA FESSE
Un bout ou l'autre

lb

.49

kg 1⁰⁸

HAUT DE PATTE DE PORC

BOLOGNE PROVIGO
Coton ou ciré
Morceau de 1½ lb à 2 lb

ECONOMIES

1.09

lb

kg 2⁴⁰

lb

.99

kg 2¹⁸

EPARGNES

POMMES McINTOSH
Québec no 1,
sac de 5 lb

.59

ch.

LAITUE EN POMME
Imp. des E.U.

EPINARDS FRAIS
Cello de 10 oz

EPARGNES

.69

ch.

Prix en vigueur jusqu'au 31 janvier 1981 inclus.

ALIMENTATION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Aux Vraies Aubaines

470, WELLINGTON SUD SHERBROOKE

Arts et divertissements

Menu artistique

Nouvelles avenues explorées par les Productions La Bebelle

Actuellement et jusqu'au 31 janvier prochain, le restaurant Les Beaux Dimanches (du 300 rue King ouest) présente une exposition des oeuvres d'un jeune peintre vietnamien, Trung The Pham, qui a passé ses premières fêtes de Noël et du Jour de l'An en Estrie. Cette exposition décrit une partie des problèmes qu'ont dû vivre les réfugiés dans les camps de Thaïlande et de Malaisie.

rue Terrill, le Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke présente le film *Une vie en prison* portant sur la vie des prisonniers. Un panel suivra la présentation du film de trois heures: il sera composé du juge Louis-Denis Bouchard, de Jean-Paul Pelletier, directeur de la Sûreté municipale de Sherbrooke, de Réal Benoit, agent de la paix, Jean-Guy Morin, directeur du Service régional des libérations conditionnelles, Réjean St-Louis, gérant de la banque de Nouvelle-Ecosse, et d'un détenu de l'institution pénitentiaire de Cowansville.

SHERBROOKE (PR) — Plusieurs ateliers destinés à une clientèle spécialisée ainsi qu'à la population en général, de même qu'un tout nouveau spectacle traitant de l'adolescence, telles sont les activités qui marquent le début d'année pour les Productions La Bebelle.

Les ateliers débuteront dans la première semaine de février et sont ouverts à toute la population puisqu'aucune formation de base n'est exigée. Les Productions La Bebelle offriront par ailleurs, dans le cadre d'un projet de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, un atelier intitulé "New games" portant sur des techniques d'expression ludique ne faisant pas appel à la compétition ou à l'agressivité. Ces ateliers seront donnés dans un vingtaine de classes

de la CSCS et s'adresseront aux professeurs et aux élèves.

Les groupes et organismes qui désirent débattre un sujet précis ou tenter de cerner une thématique particulière peuvent aussi faire appel aux productions puisque celles-ci offrent des ateliers de commandement permettant d'approfondir certains sujets par le médium théâtral.

De plus, en même temps que sa toute nouvelle production, la troupe offrira un atelier d'improvisation à partir du thème élaboré dans la création qui est celui de l'adolescence. Cet atelier veut rendre accessible le moyen

d'expression qu'est le théâtre.

Enfin, une vaste tournée est déjà amorcée avec la nouvelle production de la troupe, production intitulée *Sors pas tard pis rentre de bonne heure*.

Au cours des deux prochains mois, la tournée amènera La Bebelle dans les Cegep, polyvalentes et centres culturels de la région, et aussi dans toute la province.

Le spectacle utilisera la forme théâtrale cette fois-ci et non celle du clown puisque trois des personnes qui ont travaillé dans l'équipe de création sont de formation théâtrale.

LES PRODUCTIONS PLATINE Inc.
présentent en collaboration avec
TELE-7

ANGÈLE ARSENAULT



Le 4 février 1981, à 20 h 30

La nouvelle Angèle, c'est beau, c'est simple, c'est plein de chaleur. De loin son meilleur spectacle.

— Jacques Samson (Le Soleil, lundi 24 nov. 80)

Billets en vente chez les dépositaires habituels.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 février prochain, le Centre d'exposition Drummond présente une double exposition mettant en vedette un photographe drummondvillois Martin Gendron et un peintre sherbrookois Réginald Dupuis. Le premier, sous le titre "Haïti" nous fera découvrir des entretiens visuels avec une population que nous connaissons peu. On y voit toute la poésie, la pauvreté, la simplicité et le travail de ce peuple. Quant à Réginald Dupuis, qui a à son crédit une trentaine d'expositions dont au moins la moitié en solo, il offre une peinture imprégnée de spontanéité, de franchise, de mouvement et ne laisse pas le spectateur indifférent.

Ce soir, à 20 h 30, à la salle Maurice O'Bready, Alain Barrière viendra présenter son tour de chant. Ce séducteur qui a eu, jusqu'à présent, de nombreuses mélodies au hit-parade, viendra avec sa voix un peu voilée charmer encore une fois son auditoire.

D'abord, dans le cadre des Ateliers d'animation culturelle offerts par la ville de Sherbrooke en collaboration avec le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, la troupe offrira un atelier d'initiation au clown et un atelier portant sur les techniques d'amuseur public.

Au revoir à lundi
HORAIRE: "La Grande": 7.30
"Au Revoir": 9.00
Aussi 2^e Grand FILM
cinéma de paris
177 rue King, SHERBROOKE 569 2626

6 RAVISSANTES BEAUTÉS DE "PENTHOUSE" DANS LE FILM DE VOS RÊVES...
un film de TUDOR GATES
Jeux dévorants
EN PRIMEUR
2^e film: "La séquestrée de SS"
Cinéma CAPRI
63 rue KING Ouest 566 0330
Horaire: 6.30 - 7.45 - 9.20

BELVEDERE 1 Tél: 562-3969 | 2 FILMS
LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
Laura 18 ANS Adultes
LES OMBRES DE L'ÉTÉ
un film de DAVID HAMILTON
2^e film: "13 femmes pour Casanova"
HORAIRE: "Laura": 6H30, 9H55
"13 femmes": 8H10
BELVEDERE 2 Tél: 562-3969 TOUS
JONATHAN LE GOELAND 7H30
HAROLD ET MAUDE 9H15

Salle Maurice O'Bready Tél: 565-5470
CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke
Jean Morin, flûte
Bernard Jean, hautbois
Jean Laurendeau, clarinette
Jean-Louis Gagnon, cor
René Bernard, basson
et Louis-Philippe Pelletier, pianiste.
Au programme:
Passacaille
A. Barthe
Divertimento
W.A. Mozart
Suite pour instruments à vent
Ch. Lefebvre
Kleine
Kammermusik Fier
Fuer! Bläser
Paul Hindemith
Sextuor F. Poulenc
Carte ACES acceptée

SAMEDI, 31 JANVIER - 20 h 30
Billets: 4,00\$ et plus

Jacques Michel
Carte ACES acceptée
MERCREDI, 11 FEVRIER - 20 h 30
Billets: 5,00\$ et plus

LIEUX DE VENTE DES BILLETS:
Sherbrooke AUBERGE DES GOUVERNEURS, 3131, King ouest, tél. 566-8145 •
EATON, Carrefour de l'Estrie, 3050 boul. Portland, tél. 563-9555 • JEAN
PAUL MORIN, L'HOMME, Galeries Quatre-Saisons, 930, 13^e Avenue nord, tél.
566-6781 • OR GEMME, 101, rue Wellington nord, tél. 566-0366 • SALON
FEMINA, 2251, rue King ouest, tél. 562-2545 • CANTON • CENTRE ARTISANAL
A L'ÉVALUÉ, 44, rue Wellington, tél. 849-2262 • Mago • PHARMACIE ES
COMPTES ORFÈVRES, Les Galeries Orford, 1700, rue Sherbrooke, tél. 843-1115
Aubert • LES CRÉATIONS JERRY MCNEIL, mercerie pour hommes, 290, boul.
Olivier, tél. 879-5087, 62240

Cet après-midi à 14 heures et ce soir, à 20 heures, le bureau régional de l'Office national du film (315 rue King ouest) présentera en première sherbrookoise le long-métrage *La laine du pays*, un film chaleureux rappelant les étapes allant de l'élevage du mouton à la confection d'un ensemble complet en laine du pays. On y apprend aussi le vocabulaire et les vieilles techniques d'un processus largement tombé dans l'oubli de même que les teintures végétales. C'est un film qui s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à leur passé, aux anciennes traditions et à l'artisanat familial. On présentera également un film d'animation, *Premiers jours*, oeuvre posthume de Clorinda Varny.

Ce soir, à l'auditorium du pavillon 3 du Cegep de Sherbrooke,

Le restaurant La Falaise St-Michel
du 100, rue Webster au centre-ville
présente
JEAN-GUY MOREAU
En collaboration avec
TRIBE
ST
CHLT 963
LE 14 FEVRIER
Billets en vente aux points de vente habituels.

DECOUPEZ VOS PROBLEMES ET APORTEZ-LES NOUS...

Vos enfants ont grandi puis quitté le foyer, vous désirez vendre la maison? Vous cherchez du travail à temps partiel afin de vous permettre des petites gâteries?

ANIMALERIE

Vous achetez une voiture neuve et le vendeur vous conseille de vendre vous-même votre bagnole plutôt que de l'échanger?

Vous vous lancez en affaires et vous sollicitez des clients?

Vous recherchez du personnel?

Les Petites Annonces de la tribune
sont là pour vous aider!
Il suffit de composer
569-9501

"De jour en jour"

Une dramatique d'une grande intensité



Marc Messier, bouleversant dans le rôle de Jean-René Bouchard.

Une critique de Pierrette Roy

Ils sont cinq malades, de tout âge et de toute condition sociale, qui s'apprennent à vivre, à l'intérieur de l'unité de soins palliatifs d'un hôpital, les dernières semaines, si ce ne sont les derniers jours de leur vie.

Cinq être aux prises non seulement avec ce rendez-vous avec la mort qu'ils ne peuvent situer précisément, dans le temps, mais qu'ils savent imminents, mais aux prises aussi avec les vivants qu'ils laisseront derrière eux.

Tel est le sujet de la dramatique *De jour en jour* écrite par André Caron et réalisée par Robert Desrosiers pour Radio-Québec, dramatique que la Société d'état présentait dans le cadre du Concours Louis-Philippe Kammans 1980. Celle-ci sera d'ailleurs

présentée ce soir, à 21 h au petit écran.

Avec *De jour en jour*, Radio-Québec atteint non seulement une qualité de production mais aussi une qualité d'intensité dramatique qui atteindra, à n'en pas douter, tous les téléspectateurs. Car il est ici question de la mort qui nous attend tous, quel que soit notre âge ou notre métier, et qui nous entrainera, sans distinction aucune, à six pieds sous terre (ou dans le fond d'une urne décorative).

Dans le jugement des oeuvres dramatiques présentées dans le cadre du concours Kammans, les Européens ont souligné le pessimisme de l'oeuvre. Bien sûr, il n'y a absolument aucune place à l'espoir dans cette dramatique. Toutes les situations présentées y sont noires et sans aucun recours. Mais l'oeuvre peut

aussi être vue à partir de ses grandes qualités de réalisme, et c'est l'aspect qui m'a beaucoup frappée; elle ouvre la porte sur une profonde réflexion non seulement au sujet de la mort mais aussi sur le système hospitalier, tel qu'il est organisé actuellement, dans la mesure où il regroupe, dans une même unité, ceux qui sont, à très court terme, voués à la mort.

De plus, j'ai tout particulièrement apprécié la façon qu'a eue le scénariste de cerner, avec grande habileté d'ailleurs et très rapidement, des protagonistes qui vivaient des situations fort différentes de même qu'une attitude particulière à chacun d'entre eux face à la mort, mais dont l'accumulation a permis de

broser un tableau très juste et très complet de l'ensemble de la réalité: veuf millionnaire poursuivi par les avances pressantes de ses aspirants héritiers, femme de condition modeste et seule, jeune père de famille professionnel, ouvrier dans la soixantaine très entouré et jeune homme de 34 ans oublié par sa famille.

Et chaque téléspectateur pourra facilement se retrouver ou retrouver l'un des siens dans l'un ou l'autre de ceux-ci, rendant de cette façon la dramatique encore plus prenante.

D'ailleurs, la distribution confiée à des comédiens chevronnés comme Paul Hébert, Monique Mercure, Olivette Thibault, Guy Lécuyer, Michel Dumont et Marc Messier, pour ne mentionner que ces noms,

offre une qualité d'interprétation qui fait en sorte que l'on croit aux personnages et aux situations. Marc Messier et Michel Dumont, plus particulièrement, sont d'une vérité troublante.

Avec *De jour en jour*, on ne règle pas le problème de la mort, bien sûr, non plus que l'on met en évidence la meilleure attitude à prendre. On y met cependant en relief que

plus que jamais, devant mes sont humains et la fin de la vie, les hommes surtout très semblables.

AU CEGEP DE SHERBROOKE
Auditorium du Pavillon 3
Billets en vente au Socio culturel du Cegep et Focus, 39, Wellington nord, Sherbrooke

avec
D'ICITTE BLUES BENNE
ON JOUE NOT STOCK

présenté par
CMAO

en collaboration avec Francis Boucher Production

LE 29 JANVIER, 21 H.
ADM. \$3.50

Concours d'affiches

SHERBROOKE — Le bureau régional de l'Office de la langue française organise un concours d'affiches terminologiques ouvert à tous les étudiants du secteur collégial de la région.

Ceux-ci doivent concevoir et réaliser une série de trois affiches illustrant la terminologie française de base du domaine de leur choix, sur carton de quatorze pouces sur vingt-deux pouces, en deux couleurs.

Les étudiants qui désirent prendre part au concours ont jusqu'au 1er mars prochain pour s'inscrire individuellement ou en groupe et ils ont jusqu'au 31 mars prochain pour faire parvenir leurs affiches au bureau régional du 195 de la rue Belvédère nord.

Un jury choisira les trois meilleures séries d'affiches et l'Office décernera trois prix, un premier de \$500, un deuxième de \$200 et un troisième de \$100. La meilleure série d'affiches sélectionnée sera éventuellement publiée et diffusée par l'Office de la langue française et portera la signature du lauréat.

CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER
UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE / MICHEL GALABRU / GERARD LAMVIN / PHILIPPE NOIRET / BERTRAND TAVERNIER

NIJINSKY
UNE HISTOIRE VRAIE

"Nijinsky": 7.05
"Semaine": 9.20

THE ELEPHANT MAN
"I AM NOT AN ANIMAL!
"I AM A HUMAN BEING!
"I...AM...A MAN!"

CINEMA 2 6.45 - 9.00

LE COMLOT DIABOLIQUE DU Dr. FU MANCHU
Peter Sellers

"BRONCO BILLY": 7.15
"LE COMLOT": 9.20

LA BRASSERIE BOUSTIFAILLE

455 KING EST — SHERBROOKE

A la demande générale nous continuons notre super spécial anniversaire pour tout le mois de janvier.

- KING CRABE D'ALASKA (LE VRAI)** 1/2 lb de pattes \$4.50
- ROTI DE BISON au jus** SAMEDI SOIR 17h. à 22h. \$8.95

Maintenant disponible en tout temps, notre réputé...

PATE AU POULET \$3.95 **MIROTON DE BOEUF** \$4.25

VIN BLANC ROUGE 1/4, 1/2, 1 litre OUVERT jusqu'à 1 h. a. m. Cuisine, 11 h à 22 h

Vous avez demandé qu'il revienne...
Mô Bélanger
le gars qui nous a tout fait survivre!
Merc. jeudi, vendredi, samedi

Dans l'affaire de
Gingras & Fils Ltée
(ET MOTO CENTRE)
750, King est, Sherbrooke

des réductions allant jusqu'à

50%

VENTES FINALES FACILITÉES

- MOTOS**
Honda, Kawasaki, Harley Davidson. Choix complets de cyclomoteurs, matériel roulant, pièces, ameublement, outillage, etc.
- BICYCLETTES**
dans les marques C.C.M., Fuji et Raleigh.
EX.: Bicyclette C.C.M. Formula 10 vitesses.
Rég. 159.95
pour **\$80.00**
- MOTO-NEIGES**
de marques Ski-Doo dans tous les modèles. Grande quantité de pièces, de motoneige et d'accessoires pour marques Ski-Doo et Arctic Cat.

AVIS AUX MARCHANDS
Nous pouvons vous vendre des pièces de motos, motoneiges, et bicyclettes, etc. en lots. Venez prendre rendez-vous.

AUSSI:
\$250,000. de pièces pour motos Honda, Harley-Davidson, Kawasaki, et cyclomoteurs, bicyclettes, etc.

HABITS DE MOTO-NEIGE
de marques Ski-Doo, Arctic Cat et autres. Casques protecteurs, bottes, mitaines, gants, tuques, etc.
MOINS 50% DU PRIX MARQUE.

- TOUTES VENTES FINALES**
- AUCUN ECHANGE**

Conditions de vente: argent comptant, cartes Visa ou Master Charge.

La vente est dirigée par
M. GOLDSMITH & CIE LTEE
130, Liège, Montréal, Québec, H2P 1J1
Commissaires-priseurs, estimateurs, liquidateurs

AVIS AUX CLIENTS
Tous les clients qui, antérieurement à la faillite, avaient des véhicules entre les mains des compagnies susdites, soit pour réparation ou entreposage, voudront bien les réclamer en s'adressant par écrit au bureau du syndic Blais, Fortier, Touche Ross Ltée, 1, Place Ville-Marie, bureau 2240, Montréal, H3B 3M5, et ce, avant le 28 février 1981.

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au mercredi: 9 h 30, à 18 h
jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h; samedi de 9 h à 12 h.

TOUT DOIT ETRE VENDU DANS UN BREF DELAI.

de marchandise reliée au domaine du sport motorisé, de bicyclettes, de souffleurs à neige et de pièces de rechange.

ALIMENTATION COOKSHIRE

115 rue PRINCIPALE
 COOKSHIRE — Tél: 875-3336

VENTE DU PROPRIO

BERTHIER MARTEL VOUS INVITE A VENIR
 VISITER SON MAGASIN RENOVÉ!



SOC DE PORC DESOSSE

1 19
 lb

PATTE DE PORC
 frais

.45
 lb

POUR MIEUX
 VOUS SERVIR!



L'ENDROIT DES VRAIES ECONOMIES!

CLEMENTINES

IMP. DU MAROC
 grosseur 144 ou 175

.59
 lb

1 30
 kg

SOUPE AUX TOMATES
 AYLNER
 bte 10 oz

5 / 1⁰⁰

CAFE INSTANTANE
 MAXWELL HOUSE
 pot 10 oz

4⁸⁹



PAPIER HYGIENIQUE
 blanc
 COTTONELLE
 roul. 4

1⁰⁹

PAPIER-MOUCHOIRS
 blancs
 KLEENEX
 bte 200

.69

SPAGHETTI, SPAGHETTINI
 OU MACARONI COUPE
 CATELLI
 bte 500 g.

.59

MAIS EN GRAINS
 NIBLETS
 bte 12 oz

2 / .89

MARGARINE MOLLE
 MONARCH
 bol 1 lb

.85

DETERGENT LIQUIDE
 MIR
 cont. 2x750 ml

1⁵⁹

MELANGE POUR SOUPE
 poulet et nouilles
 LIPTON
 env. 2

.59

Prix en vigueur du mercredi le 28 janvier 1981 jusqu'à la fermeture samedi le 31 janvier 1981.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.